



Comptes annuels

CONSOLIDES

2017

GROUPE INFRABEL

Compte de résultats consolidé

	Note	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires	25	998.727.425,35	954.026.806,59
Dotation d'exploitation	24	148.329.622,45	182.187.329,91
Production immobilisée		440.966.288,76	468.568.831,61
Autres produits d'exploitation	25	20.499.253,48	13.488.247,81
Produits d'exploitation avant subsides en capital		1.608.522.590,04	1.618.271.215,92
Approvisionnements et marchandises		-213.669.678,34	-227.708.756,33
Services et biens divers	25	-1.241.875.437,23	-1.256.926.345,53
Frais de personnel	26	-53.439.938,35	-60.271.938,71
Autres charges d'exploitation	25	5.783.936,81	6.378.068,75
Charges opérationnelles avant amortissements et pertes de valeur		-1.503.201.117,11	-1.538.528.971,82
Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur		105.321.472,93	79.742.244,10
Subsides en capital	24	643.738.844,04	599.263.964,61
Amortissements et pertes de valeur		-666.270.343,79	-623.563.059,36
Résultat d'exploitation		82.789.973,18	55.443.149,35
Produits financiers	27	241.909.718,80	127.218.760,53
Charges financières	27	-181.033.725,92	-224.772.724,72
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	9	658.497,25	-414.628,73
Résultat avant impôts		144.324.463,31	-42.525.443,57
Impôts	28	-1.442.408,21	-620.447,19
Résultat net		142.882.055,10	-43.145.890,76
Résultat net de l'exercice attribuable aux:			
Actionnaires du Groupe		142.728.031,88	-43.439.864,09
Tiers		154.023,21	293.973,32

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2017.

Etat consolidé du résultat global

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net	142.882.055,10	-43.145.890,76
<i>Tiers</i>	<i>154.023,21</i>	<i>293.973,32</i>
<i>Actionnaires du Groupe</i>	<i>142.728.031,88</i>	<i>-43.439.864,08</i>
Résultat non-réalisé		
Eléments qui ne seront jamais reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Ecarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	724.213,10	-15.228.835,58
Quote-part dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence	-35.812,84	-1.263.149,48
Sous-total des éléments non recyclables en compte de résultats dans les périodes futures	688.400,26	-16.491.985,06
Total du résultat non-réalisé	688.400,26	-16.491.985,06
Total du résultat réalisé et non-réalisé	143.570.455,36	-59.637.875,82
Total du résultat réalisé et non-réalisé attribuable aux:		
Actionnaires du Groupe	143.416.432,15	-59.931.849,14
Tiers	154.023,21	293.973,32

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2017.

Etat consolidé de la situation financière

	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations incorporelles	1.475.021.017,44	1.492.852.638,96
Immobilisations corporelles	17.822.218.019,61	17.614.711.335,42
Terrains	1.608.365.722,90	1.605.933.380,10
Constructions	488.005.140,45	469.378.454,78
Constructions ferroviaires	5.219.716.992,71	5.061.380.126,69
Infrastructure ferroviaire	7.566.298.610,08	7.166.532.537,76
Matériel roulant ferroviaire	78.526.802,63	77.590.216,97
Installations et équipements divers	591.815.638,62	539.814.122,21
Immobilisations corporelles en cours	2.269.489.112,22	2.694.082.496,91
Participations mises en équivalence	12.465.509,22	11.965.324,80
Autres immobilisations financières	678.874.423,97	599.248.990,87
Créances à plus d'un an	1.125.900.010,71	1.143.930.849,56
Instruments financiers dérivés	5.555.976,52	42.517.959,80
Impôts différés	112,85	0,00
Actifs non courants	21.120.035.070,31	20.905.227.099,41
Stocks	239.640.004,42	247.481.386,27
Créances commerciales et autres débiteurs	411.916.711,58	424.613.382,44
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
Dépôts à terme	20.023.445,98	173.200.338,37
Trésorerie et équivalents de trésorerie	207.943.392,94	193.682.544,75
Actifs courants	879.523.554,92	1.038.977.651,83
Actifs détenus en vue de la vente	900.000,00	0,00
Total actif	22.000.458.625,23	21.944.204.751,24
Capitaux propres	982.580.391,67	982.580.391,67
Primes d'émission	299.317.752,80	299.317.752,80
Réserves consolidées	17.935.967,50	-121.227.967,86
Capitaux propres du groupe	1.299.834.111,97	1.160.670.176,61
Intérêts minoritaires	3.638.378,30	4.644.585,08
Total des capitaux propres	1.303.472.490,26	1.165.314.761,69
Dettes pour avantages au personnel	177.295.864,00	179.855.343,72
Provisions	41.825.224,16	41.993.263,13
Dettes financières	2.987.706.454,90	2.956.652.566,41
Instruments financiers dérivés	121.824.310,81	49.649.273,57
Impôts différés	128.855,90	0,00
Autres dettes	558.870.743,18	588.480.622,38
Subsides en capital	15.078.343.940,60	14.923.910.789,04
Passifs non courants	18.965.995.393,55	18.740.541.858,25
Dettes pour avantages au personnel	82.514.887,41	83.440.596,16
Provisions	59.580.471,14	62.652.570,23
Dettes financières	146.544.587,40	484.650.754,39
Instruments financiers dérivés	8.091.445,01	10.197.992,28
Dettes commerciales	594.338.606,27	634.072.834,81
Impôts et autres taxes	10.687.501,25	23.840.676,40
Dettes sociales	9.372.361,51	10.139.772,27
Subsides en capital	641.642.374,85	554.163.993,10
Autres dettes	178.218.506,58	175.188.941,66
Passifs courants	1.730.990.741,42	2.038.348.131,30
Dettes liées aux actifs détenus en vue de la vente	0,00	0,00
Total des capitaux propres et des passifs	22.000.458.625,23	21.944.204.751,24

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2017.

Etat consolidé des variations des capitaux propres

	Capitaux propres	Primes d'émission	Réserves consolidées	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1 janvier 2017	982.580.391,67	299.317.752,80	-121.227.967,86	1.160.670.176,61	4.644.585,08	1.165.314.761,69
Résultat de l'année	0,00	0,00	142.728.031,88	142.728.031,88	154.023,21	142.882.055,10
Résultat non-réalisé	0,00	0,00	688.400,26	688.400,26	0,00	688.400,26
Variation du périmètre	0,00	0,00	-5.210,90	-5.210,90	-1.160.229,99	-1.165.440,89
Variation de la plus-value de réévaluation	0,00	0,00	-4.124.785,90	-4.124.785,90	0,00	-4.124.785,90
Dividendes	0,00	0,00	-122.500,00	-122.500,00	0,00	-122.500,00
Solde au 31 décembre 2017	982.580.391,67	299.317.752,80	17.935.967,50	1.299.834.111,97	3.638.378,30	1.303.472.490,26

	Capitaux propres	Primes d'émission	Réserves consolidées	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1 janvier 2016	982.580.391,67	299.317.752,80	-60.817.280,54	1.221.080.863,93	4.350.611,76	1.225.431.475,68
Résultat de l'année	0,00	0,00	-43.439.864,08	-43.439.864,08	293.973,32	-43.145.887,76
Résultat non-réalisé	0,00	0,00	-16.491.985,06	-16.491.985,06	0,00	-16.491.985,06
Variation de la plus-value de réévaluation	0,00	0,00	-233.841,61	-233.841,61	0,00	-233.844,61
Dividendes	0,00	0,00	-245.000,00	-245.000,00	0,00	-245.000,00
Solde au 31 décembre 2016	982.580.391,67	299.317.752,80	-121.227.967,86	1.160.670.173,61	4.644.585,08	1.165.314.761,69

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2017.

Etat consolidé des flux de trésorerie

	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	142.882.055,10	-43.145.890,76
Ajustements pour:		
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	666.390.195,62	623.563.059,36
Réductions de valeur sur stocks, créances commerciales et autres débiteurs	-7.635.330,89	-7.142.979,03
Provisions	-6.725.326,53	16.354.656,30
Avantages au personnel	-4.930.139,59	1.031.984,49
Charges financières sur dettes IAS 19	2.971.312,20	3.857.197,75
Moins-values (plus-values) sur cessions d'immobilisations	-2.082.939,35	-286.586,57
Variations de juste valeur sur instruments financiers dérivés	2.742.133,90	-19.811.923,94
Variations de juste valeur et pertes de valeur sur autres actifs financiers et dettes financières	-109.203.811,52	92.323.942,34
Prises en résultat des subsides d'intérêts	-48.723.609,58	-44.167.467,21
Prises en résultat des subsides en capital	-643.738.844,04	-558.788.106,20
Produits et charges d'intérêt	88.592.937,15	88.747.262,06
Dividendes	-300.000,00	
Charges d'impôts sur le résultat	1.442.408,21	1.172.036,10
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-658.497,25	414.628,73
Impôts payés	-1.723.625,01	-4.417.407,85
Ecarts de change	-3.909.686,46	-26.623.439,19
Variation nette du besoin en fonds de roulement	-113.819.389,84	43.110.799,62
Stocks	8.163.716,32	5.471.431,98
Créances commerciales et autres débiteurs	-58.170.976,18	8.240.010,94
Dettes commerciales et autres	-63.812.129,98	29.399.356,70
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-38.430.157,88	166.191.766,00
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
(Acquisitions)/vente d'immobilisations incorporelles	-37.487.127,85	-57.541.810,85
(Acquisitions)/vente d'immobilisations corporelles	-900.956.162,72	-849.899.734,20
(Acquisitions)/vente d'autres actifs financiers	1.003.184,60	-10.752.711,17
Intérêts reçus	7.909.123,93	8.722.309,00
Dividendes reçus	300.000,00	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-929.230.982,04	-909.471.947,22

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2017.

Etat consolidé des flux de trésorerie

	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursements/paiements nets des instruments financiers dérivés	73.521.477,77	-2.051.973,17
Augmentation des dettes financières	17.830.000,00	50.538.698,89
Remboursement des dettes financières	-167.731.465,70	-17.122.185,75
Intérêts payés	-96.502.061,08	-97.469.571,06
Subsides d'intérêts reçus	48.723.609,58	48.852.865,44
Variation dans les subsides en capital	952.903.535,15	951.110.526,34
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	828.745.095,72	933.858.360,69
(Diminution)/augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	-138.916.044,20	190.578.179,47
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	366.882.883,12	176.304.703,65
(Diminution)/augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	-138.916.044,20	190.578.179,47
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	227.966.838,92	366.882.883,12

L'état consolidé des flux de trésorerie pour 2016 a été adapté en ce qui concerne les produits et charges d'intérêt (88.747.262,06 €) et les intérêts payés (-97.469.571,06 €). Les subsides d'intérêts ont été repris sous une rubrique séparée. Ces modifications dans l'état consolidé des flux de trésorerie n'ont pas d'influence sur le résultat de l'exercice 2016.

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2017.

Etat consolidé des flux de trésorerie

	2016.12	Flux de trésorerie		Mouvements non-cash			Autres mouvements non-cash	2017.12
		Reimbursement	Nouveau	Ecarts de conversion	Intérêts capitalisés	Charges à imputer		
Emprunts bancaires	134.051.297,92	-116.074,98	-	-	-	-	195.290.000,00	329.225.222,94
Emprunts obligataires	1.218.382.198,44	-	-	-	385.185,73	-	-	1.218.767.384,17
Emprunts non subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes de location-financement	663.926.195,23	-	-	-	-	-	-8.627.340,27	655.298.854,96
Autres dettes financières	464.878.434,53	-	-	-59.391.769,09	25.676.308,44	-	-	431.162.973,88
Charges à imputer - charges financières	18.947,89	-	-	-	-	4.061.489,04	-	4.080.436,93
Ajustement à la juste valeur des dettes financières	475.395.492,40	-	-	-	-	-125.771.648,50	-	349.623.843,90
Dettes financières non courantes	2.956.652.566,41	-116.074,98	-	-59.391.769,09	26.061.494,17	4.061.489,04	-125.771.648,50	2.988.158.716,78
Emprunts bancaires	296.745.112,59	-36.629.027,61	-	-	-	-	-195.290.000,00	64.826.084,98
Emprunts obligataires	100.000.000,00	-100.000.000,00	-	-	-	-	-	-
Emprunts non subordonnés	19.578.916,53	-22.408.916,53	2.830.000,00	-	-	-	-	-
Dettes de location-financement	8.159.693,19	-8.577.446,58	-	-	-	-	8.394.184,42	7.976.431,03
Autres dettes financières	7.952.261,88	-	15.000.000,00	-	-	-	-452.261,88	22.500.000,00
Autres dettes financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges à imputer - charges financières	52.084.665,53	-	-	-	-	-2.284.590,89	-	49.800.074,64
Ajustement à la juste valeur des dettes financières	130.104,67	-	-	-	-	859.630,20	-	989.734,87
Dettes financières courantes	484.650.754,39	-167.615.390,72	17.830.000,00	-	-	-2.284.590,89	859.630,20	146.092.325,52
Total des dettes financières	3.441.303.320,80	-167.731.465,70	17.830.000,00	-59.391.769,09	26.061.494,17	1.776.898,15	-124.912.018,30	3.134.251.042,30
Subsides en capital			952.903.535,15					
Subsides en intérêts			48.723.609,58					
Betaalde interesten		-96.502.061,08						
Instruments financiers dérivés - dettes non courantes	-50.361.661,12		89.287.898,93					38.926.237,81
Instruments financiers dérivés, ajustement à la juste valeur - dettes non courantes	100.010.934,69						-17.112.861,69	82.898.073,00
Instruments financiers dérivés - dettes courantes	8.474.435,38		-382.990,37					8.091.445,01
Instruments financiers dérivés, ajustement à la juste valeur - dettes courantes	1.723.556,90						-1.723.556,90	-
Instruments financiers dérivés - créances non courantes	6.086.137,02		-15.383.430,79					-9.297.293,77
Instruments financiers dérivés, ajustement à la juste valeur - créances non courantes	36.431.822,78						-21.578.552,49	14.853.270,29
Instruments financiers dérivés - créances courantes	-		-				-	-
Instruments financiers dérivés, ajustement à la juste valeur - créances courantes	-		-				-	-

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2017.

Notes aux états financiers consolidés

Informations générales du Groupe	10
Résumé des principales règles d'évaluation.....	11
Estimations comptables et jugements significatifs	31
Gestion des risques financiers	33
Périmètre de consolidation	49
Regroupements d'entreprises.....	50
Immobilisations incorporelles.....	51
Immobilisations corporelles.....	53
Participations mises en équivalence.....	57
Créances commerciales et autres débiteurs.....	62
Contrats de construction	64
Instruments financiers dérivés	65
Autres actifs financiers.....	68
Stocks	70
Trésorerie et équivalents de trésorerie	71
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente	72
Capital et primes d'émission	73
Réserves consolidées.....	75
Dettes pour avantages au personnel.....	76
Provisions	85
Dettes financières	87
Actifs / passifs d'impôts différés.....	92
Dettes commerciales et autres dettes.....	93
Subsides	94
Produits et charges d'exploitation	95
Frais de personnel	97
Produits et charges financiers.....	98
Charges d'impôt sur le résultat global.....	99
Actifs et passifs éventuels.....	101
Opérations de financement alternatif	102
Partenariat Public-Privé	103
Droits et engagements.....	104
Informations relatives aux parties liées.....	105
Honoraires du commissaire	107
Evénements postérieurs à la clôture.....	108

Note 1

Informations générales du Groupe

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 d'Infrabel et de ses filiales, dénommés ci-après Groupe Infrabel ou Groupe, ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 16 avril 2018. Infrabel SA est une Société Anonyme de droit public dont le siège social est situé Place Marcel Broodthaers 2, 1060 Bruxelles. Inscrite sous le numéro d'entreprise 0869.763.267. La dernière modification des statuts coordonnés a été publiée au Moniteur belge en date du **27 février 2018**.

Infrabel est le gestionnaire belge de l'infrastructure ferroviaire.

Le législateur a fixé **les missions de service public** d'Infrabel comme suit:

1. l'acquisition, le projet, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire;
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure;
3. la fourniture aux entreprises ferroviaires des services définis par la loi;
4. l'attribution de la capacité de l'infrastructure ferroviaire disponible;
5. la tarification, la facturation et la perception des redevances d'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et des services visés au point 3.

Le Groupe est également actif dans le domaine de l'IT et des services de télécommunication.

Des informations concernant la structure du Groupe se trouvent dans la note 5.

Note 2

Résumé des principales règles d'évaluation

2.1 Base de préparation et déclaration de conformité

Les états financiers consolidés d'Infrabel au 31 décembre 2017 ont été établis en respectant l'ensemble des dispositions des International Financial Reporting Standards (IFRS)', à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et les interprétations publiées par l' 'IFRS Interpretations Committee' telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire jusqu'au 31 décembre 2017.

Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en euro (EUR), sauf mention contraire explicite.

Ces états financiers consolidés sont préparés sur la base du principe de l'évaluation:

- de certains actifs et passifs financiers à leur juste valeur: les instruments financiers dérivés, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le résultat net et les passifs financiers à la juste valeur par le résultat net;
- de certains éléments de patrimoine sur la base de leur valeur actuelle : les dettes et les créances supérieures à un an assorties d'un taux d'intérêt nul ou anormalement faible ainsi que les provisions non courantes. Les taux d'actualisation utilisés sont les IRS selon la durée concernée, à l'exception des dettes constituées en vertu de l'IAS 19 pour lesquelles les taux d'actualisation sont déterminés par référence à des taux de marché à la date de clôture basés sur les obligations d'entreprises de première catégorie, et selon leur durée;
- des autres éléments bilanciaires à leur coût d'acquisition historique à l'exception de certaines réévaluations antérieurement actées dans les comptes belges et conservées dans les comptes IFRS ainsi que de certaines immobilisations corporelles pour lesquelles le Groupe a opté pour l'application de l'évaluation de la juste valeur lors de la date de transition aux IFRS (1^{er} janvier 2013) et l'utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date de transition.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2017:

- IAS 7 (Amendement), « État des flux de trésorerie » - initiative concernant les informations à fournir » (date d'entrée en vigueur: 1er janvier 2017). Cette modification introduit une nouvelle information dans le rapport annuel qui doit permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Cette information a été publiée après le tableau des flux de trésorerie. Celle-ci fournit un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture du flux de trésorerie découlant d'activités de financement.
- IAS 12 (Amendement), « comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes

latentes » (date d'entrée en vigueur: 1er janvier 2017). Cette modification explique que des pertes latentes sur des instruments de dette évalués à la juste valeur dans les comptes annuels et évalués au coût à des fins fiscales peuvent donner lieu à des différences temporaires déductibles. En outre, certains principes sont également ajoutés concernant l'estimation des bénéfices disponibles. Cet amendement n'a aucune incidence sur les comptes annuels consolidés du Groupe Infrabel.

- Améliorations annuelles des normes IFRS qui donnent lieu à des modifications ou clarifications à portée limitée pour la norme suivante : IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ». Cette norme explique le scope des informations exigées. Cet amendement n'a aucune incidence sur les comptes annuels consolidés du Groupe Infrabel.

Les normes, modifications de normes et interprétations suivantes, publiées par l'IASB et approuvées par l'Union Européenne et qui s'appliquent obligatoirement pour la première fois à l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 ou après, n'ont pas fait l'objet d'une adaptation anticipée par le Groupe :

- IFRS 2 (Amendement), « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ». Cette norme contient des changements dans les conditions de présentation dans des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Modifications dans la classification des transactions dont le paiement est fondé sur des actions avec un règlement net et modification d'une transaction initialement classée comme étant une transaction dont le paiement est fondé sur des actions réglée en trésorerie, la reclassant ainsi en tant que transaction réglée en instruments de capitaux propres. Cet amendement ne devrait pas avoir d'incidence sur le Groupe Infrabel.

- Modifications de la norme IAS 40 « Immeubles de placement » relative au transfert d'immeubles de placement. Ces modifications clarifient le fait que le transfert d'un bien immobilier depuis (ou vers) la catégorie « immeubles de placement » ne peut se faire que s'il existe une indication de changement d'utilisation. Cette modification doit être appuyée par des preuves. Cet amendement ne devrait pas avoir d'incidence sur le Groupe Infrabel.

- La clarification de IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » (date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2018) prévoit que la date de la transaction, aux fins de la détermination du cours de change, correspond à la date de la comptabilisation initiale de l'actif non monétaire payé d'avance ou du passif non monétaire lié à un produit différé. Si les paiements ou encaissements anticipés sont multiples, la date de la transaction doit alors être déterminée pour chacun des paiements et des encaissements. Cette clarification ne devrait pas avoir d'incidence sur le Groupe Infrabel.

- Améliorations annuelles des normes IFRS qui donnent lieu à des modifications ou clarifications à portée limitée pour la norme suivante : IAS1 « Présentation des états financiers ». Suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants. Cette suppression n'a aucune incidence sur les comptes annuels consolidés du Groupe Infrabel.

- La modification de la norme IAS 28 (date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2018) « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » oblige les entités à appliquer IFRS 9 « Instruments financiers » aux intérêts à long terme qui constituent une

partie de la participation nette de l'entité, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée. Cette modification n'a aucune incidence sur les comptes annuels consolidés du Groupe Infrabel.

- IFRS 9 « Instruments financiers » (date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2018). Cette norme va remplacer IAS 39 « Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation ». IFRS 9 introduit un nouveau modèle relatif à la comptabilisation des pertes de valeur basée sur les pertes « attendues » et introduit des adaptations limitées dans le classement et l'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 contient également des nouvelles directives générales pour la comptabilité de couverture qui inscrivent la comptabilité de couverture dans la logique de la gestion des risques.

Le Groupe Infrabel a mené une première analyse d'impact pour les deux premiers aspects d'IFRS 9. Cette évaluation provisoire repose sur des informations actuellement disponibles et pourrait changer à la suite d'analyses plus détaillées ou d'informations complémentaires qui seront, à l'avenir, mise à la disposition d'Infrabel. En règle générale, le Groupe Infrabel ne s'attend à aucune incidence significative sur son bilan et ses capitaux propres, ni même en cas d'application de la méthode simplifiée des pertes de crédits attendues.

Modèle des pertes de crédits attendues

IFRS 9 inclut des exigences pour un nouveau modèle de provisions dans lequel les pertes de crédits doivent être comptabilisées plus tôt. La différence avec la norme actuelle, IAS 39, est la transition d'un modèle de pertes encourues (incurred loss model) vers un modèle de pertes attendues (expected loss model). Ce changement entrainera une augmentation des pertes de valeur sur les créances commerciales. À l'avenir, le Groupe Infrabel devra en effet estimer le risque de non-paiement dès la date de comptabilisation initiale d'une créance commerciale et, si nécessaire, comptabiliser une perte de valeur. Un premier calcul au 31 décembre 2017, basé sur la méthode simplifiée des pertes de crédits attendues, mène à des pertes de valeur additionnelles de 1,2 millions € sur les créances commerciales, en plus des 5,7 millions € de pertes de valeur déjà comptabilisées au 31 décembre 2017.

Classification et évaluation

Le Groupe Infrabel ne s'attend à aucune incidence significative sur son bilan et ses capitaux propres, consécutivement à l'application des nouvelles exigences en matière de classification et d'évaluation. Aucune modification n'est attendue dans la classification ni dans la méthode d'évaluation.

Comptabilité de couverture

Le Groupe Infrabel n'a pas encore pris de décision concernant l'utilisation ou non de l'assouplissement sous IFRS 9 pour commencer à appliquer la comptabilité de couverture. Ce point sera examiné en 2018.

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » (date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2018). Cette nouvelle norme va remplacer les normes existantes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction », ainsi que plusieurs interprétations IFRIC correspondantes, parmi lesquelles IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle ». Cette norme introduit un nouveau modèle en 5 étapes pour la comptabilisation de produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Le principe de base de cette norme est qu'une entité comptabilise le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant

qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. En outre, cette norme améliore aussi l'information sur les produits. Le Groupe Infrabel a mené une évaluation provisoire d'IFRS 15 chez Infrabel. Des modifications pourraient encore être apportées à la suite d'une analyse plus détaillée. Les activités d'Infrabel comprennent:

- Redevance d'infrastructure;
- Fourniture d'énergie;
- Informatique et télécommunications (ICT);
- Études et assistance (hormis ICT);
- Gestion de patrimoine;
- Autres.

On ne s'attend à aucune incidence d'IFRS 15 sur l'une de ces activités. Une analyse doit encore être menée au sein des filiales, mais l'incidence sur les produits consolidés de l'entreprise sera de toute façon très limitée.

• IFRS 16 « Contrats de location » (date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2019). IFRS 16 va remplacer la norme actuelle IAS 17, « Contrats de location ». La nouvelle norme reprend des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, tant pour les bailleurs que pour les preneurs. Pour les bailleurs, les principes restent les mêmes que dans IAS 17, où les contrats de location sont traités comme location-financement ou comme location opérationnelle. En revanche, les preneurs doivent appliquer un modèle unique pour tous les contrats de location. Pour tous les contrats de location ayant une durée de location de plus d'un an, les actifs liés au droit d'utilisation et les obligations locatives doivent être comptabilisés dans le bilan, sauf si les actifs concernés ont une faible valeur. Les coûts de ces contrats de location doivent être présentés dans le compte de résultats sous forme d'amortissement du droit d'utilisation d'un actif et d'intérêt sur les obligations locatives. Cela signifie que plusieurs locations, classées pour l'instant en tant que contrat de location opérationnelle sous IAS17 et pour lesquelles aucun actif ou aucune obligation n'est actuellement comptabilisé(e), devront être comptabilisées à titre de contrats de location-financement. L'analyse d'une éventuelle incidence de cette norme sur les comptes du Groupe Infrabel est pour l'instant en cours. Il est déjà clair que cette norme aura des conséquences sur les contrats de location de bâtiments et de voitures de société. Des études supplémentaires seront encore menées en fonction de la matérialité dans les comptes annuels consolidés.

• Modifications de l'interprétation de la norme IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » (date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2019). Elles clarifient les dispositions de comptabilisation et d'évaluation à appliquer en cas d'incertitudes sur le régime fiscal. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence sur le Groupe Infrabel.

• La nouvelle norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » (date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2021) exige que les obligations d'assurance soient évaluées selon la valeur actuelle de marché. La norme comprend une approche d'évaluation et de présentation uniforme pour tous les contrats d'assurance et va remplacer la norme IFRS 4. Cette nouvelle norme n'a aucune incidence sur les comptes annuels consolidés du Groupe Infrabel, étant donné qu'elle n'est d'application que pour les sociétés d'assurance.

2.2 Consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe Infrabel se composent des états financiers d'Infrabel SA de droit public, de ses filiales après élimination des soldes et transactions intragroupe et des participations du Groupe dans les entités associées et les coentreprises.

2.2.1 Filiales

Les actifs, passifs, droits et engagements, produits et charges d'Infrabel SA de droit public et des filiales qu'elles contrôlent exclusivement sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société de façon à obtenir les avantages découlant de ses activités pertinentes. Ce contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote; cette présomption peut être réfutée en cas de preuve tangible du contraire. L'existence de droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement est prise en compte lorsqu'on évalue s'il y a ou non contrôle.

Une filiale est consolidée à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est effectivement transféré à l'acquéreur. A partir de cette date, la société-mère (l'acquéreur) intègre le résultat de la filiale dans le résultat global consolidé et reconnaît dans l'état de la situation financière consolidé les actifs, passifs et passifs latents acquis à leur juste valeur, y compris un éventuel goodwill dégagé lors de l'acquisition. Une filiale cesse d'être consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe en perd le contrôle.

'Les transactions sous contrôle' commun sont traitées selon la méthode de la comptabilisation du prédécesseur (coût historique).

Lors de la consolidation, les soldes et transactions intra-groupe, sont éliminés à 100%. Les gains et pertes intra-groupe non réalisés sont retraités.

Les états financiers consolidés sont préparés en utilisant des règles d'évaluation homogènes dans l'ensemble du Groupe.

2.2.2 Participations prises dans des entreprises associées

Les participations prises dans des entreprises associées sont définies comme des entités au sein desquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion financière et opérationnelle mais n'ayant pas de contrôle ou de contrôle conjoint en tant que tel. Ces entreprises sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable commence jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

2.2.3 Coentreprises (joint ventures)

Les coentreprises sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint selon un accord contractuel. Un contrôle conjoint suppose que la gestion financière et opérationnelle soit menée avec le consentement unanime de toutes les parties qui partagent le contrôle. Le Groupe reprend sa participation dans des coentreprises à partir de la date à laquelle le contrôle conjoint apparaît pour la première fois jusqu'à la date où celui-ci prend fin, et ce selon la méthode de mise en équivalence.

2.2.4 Conversion des états financiers des filiales libellés en devises étrangères

Tous les actifs et passifs, monétaires et non monétaires, sont convertis dans les comptes consolidés selon la méthode du taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen de la période sous revue.

2.2.5 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part du résultat et de l'actif net non détenus par le Groupe et sont présentées séparément dans le compte de résultats consolidé et à l'état de la situation financière consolidé, au sein des capitaux propres, dans une rubrique autre que les capitaux propres attribuables au Groupe.

Le Groupe traite les transactions avec les actionnaires minoritaires comme étant des transactions entre les actionnaires du Groupe. Concernant l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle, la différence entre la contrepartie payée et la part acquise de la valeur comptable des actifs nets de la filiale est comptabilisée dans les capitaux propres.

2.3 Opérations en devises étrangères

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (sa devise de fonctionnement). Les états financiers consolidés du Groupe sont exprimés dans la devise de fonctionnement la société-mère, à savoir l'euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

Les opérations en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle des entités en utilisant les taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et pertes de change résultant du règlement de telles opérations et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères aux taux de change applicables à la date de clôture sont reconnus dans le résultat net.

2.4 Goodwill

Le goodwill, créé suite à un regroupement d'entreprises, est repris en tant qu'actif dès le moment où le contrôle est acquis (la date d'acquisition). Le goodwill est défini comme la différence constatée à la date d'acquisition entre la valeur d'acquisition de la participation et la juste valeur des actifs, passifs et passifs latents identifiables acquis. Si la différence est positive, la différence est comptabilisée à l'actif en tant que goodwill, ou directement en résultat net (si la différence est négative).

Le goodwill n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment s'il existe des indications de pertes de valeur. La comptabilisation des pertes de valeur est définie dans les autres principes comptables (voir '*Pertes de valeur*').

2.5 Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est reconnu à l'état de la situation financière lorsque les conditions suivantes sont remplies:

1. l'actif est identifiable, c'est-à-dire soit séparable (s'il peut être vendu, transféré, loué individuellement), soit résultant de droits contractuels ou légaux;
2. il est probable que cet actif va générer des avantages économiques pour le Groupe;
3. le Groupe a le contrôle de l'actif;
4. le coût de l'actif peut être évalué de manière fiable.

Les actifs incorporels sont évalués selon le modèle de coût, soit à leur coût initial sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées éventuelles.

Le coût initial pour les actifs incorporels :

- **acquis séparément** inclut les coûts directement attribuables à la transaction (prix d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux), à l'exclusion des coûts indirects ;
- **générés en interne** est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 38, à savoir à partir du moment où le Groupe peut démontrer (1) la faisabilité technique du projet, (2) son intention de vendre ou utiliser l'actif, (3) comment l'actif générera des avantages économiques futurs, (4) l'existence de ressources adéquates pour terminer le projet et (5) que ces coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaire, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, exceptés les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité).
En ce qui concerne les logiciels développés en interne, seuls les frais de développement sont activés, les frais de recherche étant pris en charges directement dans le résultat net. Les frais de développement ne concernent que : (a) la conception (blueprint fonctionnel et technique), (b) la programmation et la configuration, (c) le développement des interfaces, (d) la documentation technique pour usage interne, (e) l'intégration du hardware, et (f) le processus de tests.
Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat net sauf s'il est démontré de nouveaux avantages économiques importants en résultant ;
- **acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises** est la juste valeur à la date d'acquisition.

Par ailleurs, pour les actifs incorporels qui demandent un développement supérieur à 1 an avant de pouvoir être utilisés ou vendus, le coût de l'actif incorporel inclut des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts de financement applicables aux emprunts en cours du Groupe, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité probable. Le montant amortissable correspond au coût initial, la valeur résiduelle, étant estimée égale à zéro. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Catégories	Durée d'utilité probable
Droit d'exploitation du réseau ferroviaire belge	99 ans
Frais de développement ERP et autres logiciels à 10 ans	10 ans
Frais de développement autres logiciels à 5 ans	5 ans
Sites web	3 ans
Logiciels acquis de tiers	5 ans
Licences	durée du contrat

L'amortissement commence à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des actifs incorporels avec une durée d'utilité déterminée sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Les actifs incorporels sont soumis à un test de perte de valeur lorsqu'il existe des indices montrant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. Pour les actifs incorporels qui ne sont pas encore prêts à l'emploi, il est procédé à un test de perte de valeur à la clôture de chaque exercice.

2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, soit à leur coût initial, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût initial inclut:

- les coûts directement attribuables à la transaction d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux;
- les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation prévue par le Groupe;
- l'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située (obligation que le Groupe encourt soit lors de l'acquisition soit lors de la construction de l'actif).
- Le coût exclut donc les frais d'étude et de faisabilité encourus dans le cadre de projets de construction d'immobilisations corporelles (infrastructure ferroviaire, etc.), les frais de direction et d'administration générale ainsi que les frais salariaux et autres frais de fonctionnement non imputables à une activité d'investissement.

Le coût initial des immobilisations corporelles générées en interne est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 16, à savoir s'il est probable que les avantages économiques futurs associés iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis les amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité). Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat net sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques

importants en résultent.

Les dépenses de réparation et d'entretien qui ne font que maintenir, et non augmenter, la valeur des immobilisations, sont prises en charges dans le résultat net. Par contre, les dépenses de grosses réparations et gros entretiens qui augmentent les avantages économiques futurs qui seront générés par l'immobilisation sont identifiées comme un élément séparé du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles est alors ventilé en composants majeurs. Ces composants majeurs, qui sont remplacés à intervalles réguliers, et qui ont par conséquent une durée d'utilité différente des immobilisations dans lesquelles ils sont inclus, sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique. En cas de remplacement, l'actif remplacé est éliminé de l'état de la situation financière, et le nouvel actif est amorti sur sa durée d'utilité propre.

Par ailleurs, pour les immobilisations corporelles dont le délai de construction / préparation avant de pouvoir être utilisées ou vendues est supérieur à 1 an, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts en cours du Groupe, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les immobilisations corporelles sont amorties complètement sur leur durée d'utilité probable, en utilisant la méthode linéaire. Le montant amortissable correspond généralement au coût d'acquisition. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes:

Catégories	Durée d'utilité probable
Terrains	NA
Bâtiments administratifs	60 ans
Composants dans les bâtiments administratifs	10 à 30 ans
Bâtiments industriels	50 ans
Composants dans les bâtiments industriels	15 à 20 ans
Voies et composants associés	25 à 100 ans
Ouvrages d'art et composants associés	10 à 120 ans
Passages à niveaux et composants associés	10 à 30 ans
Installations d'infrastructure - matériel de signalisation	4 à 35 ans
Installations d'infrastructure diverse	7 à 80 ans
Matériel roulant ferroviaire, hors wagons	locomotives : 35 ans
Wagons	wagons : 40 ans
	wagons spéciaux : 20 à 40 ans
Transport routier	6 à 10 ans
Installations et équipements divers	5 à 50 ans
Mobilier	10 ans
ICT	4 à 10 ans
Aménagements	15 ans ou durée la plus courte entre durée du contrats ou durée d'utilité du composant

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

2.6.1 Les terrains destinés à la vente

Les terrains destinés à la vente sont évalués selon le modèle de réévaluation, donc à leur juste valeur à la date de la réévaluation moins les coûts de vente, diminuée des pertes de valeur éventuelles. La réévaluation est effectuée régulièrement pour que la valeur comptable ne devienne pas significativement différente de la valeur réelle à la date de clôture. Quand ces terrains remplissent les critères d'IFRS 5 pour les « Actifs non-courants détenus en vue de la vente », ils sont classifiés dans cette rubrique.

2.7 Contrats de location

2.7.1 Contrats de location pour lesquels le Groupe est le preneur

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement lorsque le Groupe a reçu la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Le Groupe comptabilise les contrats de location-financement à l'actif et au passif pour des montants égaux au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les immobilisations corporelles faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amorties sur la période la plus courte entre la durée du contrat et leur durée d'utilité.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges dans le résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

2.7.2 Contrats de location pour lesquels le Groupe est le bailleur

Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple ont été présentés en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière. Ils sont amortis sur base de leur durée d'utilité présumée. Les revenus locatifs sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les opérations de location-financement sont, dans le chef du bailleur, comptabilisées comme une cession assortie d'un financement. Le bien est décomptabilisé de l'état de la situation financière (avec plus- ou moins-value comptabilisée dans le résultat net) et une créance est reconnue, représentant les flux de trésorerie à recevoir en principal et en intérêts.

2.7.3 Opérations de financement alternatif

Trois 'concession and concession back' transactions sont transférées du Groupe SNCB vers le Groupe Infrabel dans le cadre de la réforme de 2014. Ces opérations sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés restent comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe. Les investissements réalisés et les obligations de paiement vis-à-vis des prêteurs sont reconnus à l'état de la situation financière consolidé, à l'exception des comptes d'investissements contractés avec des contreparties étatiques qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou des organismes garantis par des Etats qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou les contreparties de ces opérations.

2.8 Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en

retirer des loyers ou pour en valoriser le capital, plutôt que pour:

- l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives, ou
- le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Pour les immeubles à usage mixte, les règles relatives aux immeubles de placement (IAS 40) sont seulement applicables dans les cas ci-après:

- la partie détenue pour en retirer des loyers ou valoriser le capital et la partie utilisée pour compte propre peuvent être vendues séparément;
- la partie détenue pour usage propre ne représente au maximum que 5% de l'ensemble.

Les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût. Toutes les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles sont donc également applicables aux immeubles de placement.

2.9 Participations mises en équivalence

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées, sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Une perte de valeur sur participations mises en équivalence est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Les participations mises en équivalence sont soumises à un test de perte de valeur en tant qu'actif unique (comprenant le goodwill payé pour acquérir la participation) lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur.

2.10 Pertes de valeur sur immobilisations

Une perte de valeur sur immobilisations incorporelles (goodwill inclus) et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, soit le montant le plus haut entre:

1. sa juste valeur après déduction des frais liés à la vente (soit le montant que le Groupe recevrait si il vendait l'actif), et
2. sa valeur d'utilité (soit le montant que le Groupe génèrerait s'il continuait à utiliser l'actif).

Lorsque cela est possible, ces tests sont réalisés sur chaque actif individuellement. Toutefois, lorsque les actifs ne génèrent pas de flux de trésorerie de manière indépendante, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« cash-generating unit » ou « CGU ») à laquelle l'actif est alloué (CGU = le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des flux de trésorerie de manière indépendante des flux de trésorerie générés par les autres actifs/CGUs).

Pour une CGU à laquelle un goodwill est alloué, un test de perte de valeur est réalisé annuellement, ainsi que s'il y a indication de perte de valeur. Pour une CGU à laquelle aucun goodwill n'est alloué, un test de perte de valeur est réalisé uniquement lorsqu'il y a

une indication de perte de valeur. Le goodwill dégagé lors d'une acquisition est alloué aux filiales acquises et, le cas échéant, ventilé sur les CGUs censées bénéficier des synergies résultant de l'acquisition.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, elle est en premier lieu imputée sur le goodwill. L'excédent éventuel est alors imputé sur les autres actifs immobilisés de la CGU au prorata de leur valeur comptable, mais uniquement dans la mesure où la valeur de vente de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable. Une perte de valeur sur goodwill ne peut jamais être reprise ultérieurement. Une perte de valeur sur autres actifs immobilisés est reprise si les circonstances le justifient.

Il est possible d'enregistrer une perte de valeur sur un actif individuel résultant d'une indication de perte de valeur se rapportant à cet actif individuel (par exemple suite à un dégât subi) indépendamment du fait que l'actif est ou n'est pas (entièrement ou partiellement) subsidié.

Des pertes de valeur ne peuvent pas être enregistrées sur des actifs faisant partie d'une CGU entièrement subsidiée. Si des pertes de valeur sont identifiées pour des CGU partiellement subsidiées, elles doivent être affectées proportionnellement aux actifs (et aux subsides en capital y afférents).

2.11 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le prix d'acquisition des stocks fongibles est déterminé par application de la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de faible importance dont la valeur et la composition restent stables dans le temps sont portés à l'état de la situation financière pour une valeur fixe.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts des stocks produits qui sont nécessaires pour amener le produit à l'endroit du premier stockage et dans l'état dans lequel il se trouve. Le prix de revient inclut les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des coûts de financement et des frais généraux qui ne contribuent pas à amener le produit à l'endroit du premier stockage et dans l'état dans lequel il se trouve.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur de réalisation nette d'un élément de stock à la date de clôture est inférieure à sa valeur comptable. Les stocks à rotation lente font l'objet de réductions de valeur en fonction de critères techniques et économiques.

2.12 Créances commerciales et autres débiteurs

Les créances sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à recevoir (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Une évaluation individuelle des créances est réalisée. Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsque leur encaissement est, en tout ou partie, douteux ou incertain.

Les paiements d'avance et les produits acquis en relation avec les créances commerciales et autres débiteurs sont aussi classés sous cette rubrique.

Voir la note 30 pour plus d'informations sur la créance sur l'Etat dans le cadre d'une opération de financement alternatif, qui est évaluée à la juste valeur.

2.13 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à chaque date de clôture à leur juste valeur, estimée à l'aide de différentes techniques d'évaluation. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat net.

La juste valeur des instruments financiers est classée en 3 niveaux, conformément au paragraphe 72 de la norme IFRS 13. Les instruments financiers classés en niveau 1 sont les instruments financiers cotés dont la juste valeur est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture. Celle des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des instruments cotés similaires en nature et maturité est déterminée par référence au cours de bourse de ces instruments. Pour les autres instruments non cotés, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que l'actif net réévalué, les flux de trésorerie actualisés ou les modèles d'évaluation retenus pour les options. Les modèles prenant en considération des hypothèses basées sur les données du marché relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs tandis que les autres modèles basés sur des données non observables de marché relèvent du niveau 3 de cette même hiérarchie.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données de marché constatées à la date de clôture et relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs définie aux paragraphes 81 et 82 de la norme IFRS 13.

Le Groupe utilise des produits dérivés (IRS, IRCS) pour se couvrir contre une évolution possible non désirée des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Groupe ne réalise pas d'opération sur produits dérivés de type spéculatif.

Cependant, certaines opérations sur produits dérivés, bien que constituant des couvertures du point de vue économique, ne répondent pas aux critères stricts de la norme IAS 39 pour appliquer les principes d'une comptabilité de couverture. En cas d'opérations de couverture au sens de l'IAS 39, des règles particulières s'appliquent visant à comptabiliser dans le résultat net du même exercice les effets des opérations de couverture et ceux des opérations couvertes. Le Groupe a décidé de ne pas appliquer les principes de la comptabilité de couverture.

2.14 Autres actifs financiers

Les placements financiers sont initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie déboursée pour les acquérir, y compris les coûts de transaction. Pour les produits dérivés et des actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net, d'autre part, les coûts de transaction ne peuvent pas être inclus dans l'évaluation.

Ils sont ensuite classés en différentes catégories et un principe d'évaluation propre à chaque catégorie est appliqué:

1. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net reprennent (a) les actifs financiers détenus à des fins de trading et (b) les actifs que le Groupe a décidé de classer sur base volontaire, au moment de la comptabilisation initiale, dans la catégorie « à leur juste valeur avec impact sur le compte de résultats ». Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de trading, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couverture. Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture, les variations de juste valeur étant reconnues dans le résultat net.
2. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que les produits dérivés, avec des montants à encaisser fixes ou déterminables et des échéances fixes, que le Groupe a l'intention et la capacité de garder jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont évalués à leur coût amorti.
3. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont comptabilisés à l'état de la situation financière au poste créances commerciales et autres créances à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
4. Les actifs disponibles à la vente constituent une catégorie résiduelle qui reprend tous les actifs financiers non classés dans une des catégories mentionnées précédemment, que le Groupe n'a ni l'intention ni la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Ces actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, jusqu'à ce que ces actifs aient subi une perte de valeur ou soient vendus. Au moment de la vente, les gains ou pertes accumulés dans les autres éléments du résultat global sont transférés dans le résultat net.

La juste valeur des titres de participation est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la valeur de marché ou la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité à défaut de valeur de marché disponible. La juste valeur des placements est évaluée en utilisant les données de marché, courbe des taux et spreads de crédit de chacun des émetteurs des titres.

Un actif financier qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée s'il existe une indication objective qu'un événement défavorable s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif, et que cet événement a un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Les produits financiers acquis en relation avec les autres actifs financiers sont aussi classés sous cette rubrique.

Voir les notes 30 et 31 pour plus d'informations sur les autres actifs financiers liés aux opérations de financement alternatif et aux Partenariats Public-Privé.

2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique inclut les valeurs disponibles en caisse, en banque, les valeurs à l'encaissement, les placements à court terme (avec une échéance initiale de 3 mois au plus), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que les découverts bancaires. Ces derniers sont présentés parmi les dettes financières au passif de l'état de la situation financière.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont portés à l'état de la situation financière au coût amorti.

2.16 Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente

Un actif non courant (ou un groupe d'actifs) est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. En d'autres termes, cela signifie que l'actif est disponible pour une vente immédiate dans son état actuel et que la vente est hautement probable (décision officielle de vendre, recherche active d'un acheteur, vente hautement probable endéans une période d'un an).

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus amortis mais font le cas échéant l'objet d'une perte de valeur pour ramener leur valeur comptable à leur valeur inférieure de réalisation.

2.17 Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une activité qui, soit rencontre les critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, soit a été cédée, et qui en outre respecte les critères suivants:

- les cash flows de cette activité peuvent être distingués sur le plan opérationnel et du reporting financier;
- cette activité est importante au niveau opérationnel ou géographique;
- elle fait partie d'un plan unique de cession ou a été acquise en vue de sa cession.

2.18 Capital

Les actions ordinaires sont classées sous la rubrique "Capital". Le capital se compose de deux éléments:

- le capital souscrit, qui représente les montants que les actionnaires se sont engagés à apporter;
- le capital non-appelé, soit la quote-part du capital souscrit dont l'organe de gestion de l'une société consolidante n'a pas encore réclamé la libération.

2.19 Dettes pour avantages au personnel

2.19.1 Avantages à court terme

Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme sont pris en charges au fur et à mesure des prestations de services des membres du personnel. Les avantages non payés à la date de clôture sont repris sous la rubrique « dettes sociales ».

2.19.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi et les avantages à court terme) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel peuvent être de deux types:

- type cotisations définies: il s'agit des plans pour lesquels une cotisation est versée par le Groupe à une entité distincte, et pour lesquels le Groupe n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Ces cotisations sont comptabilisées en charges sur les périodes pendant lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel. Le cas échéant, les cotisations payées d'avance (non encore versées) sont comptabilisées à l'actif (au passif) à l'état de la situation financière ;
- type prestations définies: ce sont tous les plans qui ne sont pas du type cotisations définies.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel, et qui sont du type « prestations définies », font l'objet d'une évaluation actuarielle. Ils sont provisionnés (sous déduction des actifs du plan éventuels, soit les avoirs éventuellement déjà constitués pour payer ces avantages) dans la mesure où le Groupe a une obligation de supporter des coûts, relatifs aux services prestés par le personnel. Cette obligation peut résulter d'une loi, d'un contrat ou de « droits acquis » sur la base d'une pratique passée (obligation implicite). La méthode actuarielle utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ».

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence au taux de marché à la date de calcul des obligations d'entreprises de première catégorie et d'échéance comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses actuarielles (mortalité, augmentations salariales, inflation, etc.) reflètent la meilleure estimation du Groupe.

Etant donné que des hypothèses actuarielles sont utilisées pour évaluer ces engagements sociaux, des écarts actuariels apparaissent inévitablement, résultant des variations dans les hypothèses actuarielles d'un exercice à l'autre, ainsi que des écarts entre la réalité et les hypothèses actuarielles utilisées. Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global.

2.19.3 Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme désignent les avantages (autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral n'est pas dû dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du

personnel ont rendu les services correspondants.

Le montant comptabilisé à l'état de la situation financière est égal à la valeur actuelle de l'obligation diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché à la date de clôture des actifs du plan. Les calculs sont basés sur la « méthode des unités de crédit projetées ». Les écarts actuariels sont comptabilisés dans le résultat net.

2.19.4 Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont des avantages payables suite à la décision du Groupe de mettre fin au contrat d'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de retraite, ou suite à la décision du ou des membres du personnel de partir volontairement en contrepartie d'avantages.

Pour ces avantages, une dette déterminée sur base actuarielle est constituée dans la mesure où il existe une obligation pour le Groupe. Cette dette est actualisée si les avantages sont payables au-delà de douze mois.

Pour tous ces avantages (à l'exception des avantages à court terme), le coût financier représente le passage du temps. Il est comptabilisé en charges financières.

2.20 Provisions

Une provision est reconnue uniquement lorsque:

1. le Groupe a une obligation actuelle (légale ou implicite) d'effectuer des dépenses en vertu d'un événement passé;
2. il est probable que la dépense sera effectuée, **et**
3. le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

Lorsque l'impact est susceptible d'être significatif (pour les provisions à long terme principalement), la provision est évaluée sur base actualisée. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en charges financières. Les taux d'actualisation sont les taux IRS selon l'échéance des cash-flows attendus.

Une provision pour obligation environnementale (dépollution de sites, etc.) n'est reconnue que si le Groupe a une obligation implicite ou légale en la matière.

Si le Groupe a un contrat onéreux, une provision est constituée. Avant de reconnaître cette provision pour contrat onéreux, le Groupe comptabilise la perte de valeur éventuelle relative aux actifs dédiés à l'exécution du contrat concerné.

Des provisions pour pertes opérationnelles futures sont interdites.

Une provision pour restructuration est uniquement comptabilisée s'il est démontré que le Groupe a une obligation implicite de restructurer au plus tard à la date de la clôture. Cette obligation doit être démontrée par:

- l'existence d'un plan formel détaillé identifiant les principales caractéristiques de la restructuration; **et**
- le commencement d'exécution du plan de restructuration ou par l'annonce des principales caractéristiques du plan de restructuration aux intéressés.

2.21 Dettes financières

Les dettes financières sont évaluées initialement à la juste valeur, diminuées, pour les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction relatifs à l'émission de la dette. Ultérieurement, les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évaluées au coût amorti, par application de la méthode du taux d'intérêt effectif, avec amortissements des primes d'émission ou de remboursement via le résultat net.

La juste valeur des dettes financières évaluées à la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données de marché constatées à la clôture et relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs définie aux paragraphes 81 et 82 de la norme IFRS 13.

Voir les notes 30 et 31 pour plus d'informations sur les dettes financières liées aux opérations de financement alternatif et aux Partenariats Public-Privé.

2.22 Impôts sur le résultat - Actifs / Passifs d'impôts différés

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt courant est le montant des impôts à payer (à récupérer) sur les revenus imposables de l'année écoulée, ainsi que tout ajustement aux impôts payés (à récupérer) relatifs aux années antérieures. En pratique, il est généralement calculé en utilisant le taux d'imposition à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (« liability method ») sur les différences temporelles entre la valeur comptable fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés IFRS. L'impôt différé est évalué sur la base du taux d'impôt attendu lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. En pratique, le taux généralement utilisé est celui en vigueur à la date de clôture. Toutefois, il n'y a pas d'impôt différé sur:

1. la comptabilisation initiale du goodwill qui n'est pas fiscalement déductible,
2. la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs (hors acquisition de filiales) qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice fiscal, et
3. les différences temporelles sur participations dans les filiales et coentreprises tant qu'il n'est pas probable que des dividendes seront distribués dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporelles déductibles existantes au cours d'exercices futurs, par exemple celles résultant de pertes fiscales récupérables. Ce critère est réévalué à chaque date de clôture.

Tant les impôts courants que les impôts différés sont calculés au niveau de chaque entité fiscale. Les impôts différés actifs et passifs relatifs à des filiales différentes ne peuvent pas être compensés.

2.23 Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

2.24 Dettes sociales

Les dettes sociales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

2.25 Subsidés

Les subsidés d'exploitation sont portés à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'exploitation avant subsidés en capital ».

Les subsidés en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif de l'état de la situation financière et sont reconnus en résultat d'exploitation - rubrique « Subsidés en capital » - au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus.

Les subsidés financiers obtenus dans le cadre d'emprunts sont comptabilisés en déduction des charges financières.

2.26 Autres dettes

Les autres dettes sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à payer (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Les dividendes que le Groupe doit payer à ses actionnaires sont comptabilisés en autres dettes dans les états financiers au cours de la période durant laquelle ils ont été approuvés par leur actionnaire. Les produits à reporter, soit la quote-part des revenus encaissés d'avance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices précédents, mais à rattacher à un exercice ultérieur, sont également classés en autres dettes.

2.27 Produits et charges d'exploitation

Les revenus provenant de la prestation de services sont reconnus en résultat net au fur et à mesure de ces prestations.

Les revenus provenant de la vente de biens sont reconnus en résultat net lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés du vendeur à

l'acheteur.

Les revenus de location des immeubles de placement sont également repris dans le chiffre d'affaires.

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction doivent être comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux et de la marge estimée à fin d'affaires. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat.

Les charges liées à la prestation de services ou à la vente de biens sont reprises parmi les charges d'exploitation.

2.28 Produits et charges financiers

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat net en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont enregistrés pour leur montant net.

2.29 Droits et engagements

Les droits et engagements qui ne figurent pas à l'état de la situation financière sont mentionnés par catégorie, lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir une influence importante sur les états financiers.

Il s'agit notamment des droits et engagements résultant de commandes passées ou reçues, de marchés à terme, de cautionnements, de garanties ou de sûretés, réelles ou non, constituées par le Groupe en faveur de tiers, de la réception en dépôt ou en garantie de valeurs appartenant à des tiers.

2.30 Tableau des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des mouvements relatifs au fonds de roulement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les activités d'investissement et de financement.

Note 3

Estimations comptables et jugements significatifs

La préparation des comptes consolidés conformément aux normes IFRS amène le Groupe à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que le Groupe estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes les périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines suivants :

3.1 Pertes de valeur sur actifs

Le montant recouvrable de chaque actif ou CGU est déterminé soit, comme la plus haute valeur de la juste valeur de l'actif ou de la CGU diminuée des coûts de la vente soit, comme la valeur d'utilité de l'actif ou de la CGU, si celle-ci est plus élevée. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux d'actualisation, aux taux de croissance, aux besoins de capitaux futurs et aux résultats d'exploitation futurs.

Nous nous référons à la note 7.2 pour l'analyse de sensibilité.

3.2 Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture.

Nous nous référons à la note 4.2.1 pour une analyse de la sensibilité.

3.3 Avantages au personnel

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impacterait le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, le Groupe détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou reflètent la meilleure estimation du Groupe (voir informations complémentaires reprises dans la note 19).

Une analyse de sensibilité aux hypothèses principales est reprise dans la note 19.5.

3.4 Durée d'utilisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, des ouvrages d'art et des terrains.

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. Cette durée d'utilité a été estimée par la Direction et correspond à la période durant laquelle il est prévu qu'un actif soit disponible à l'utilisation pour le Groupe. La durée d'utilité estimée tient compte de l'utilisation prévue par le Groupe, de l'usure physique prévue qui dépend de facteurs opérationnels comme le programme d'entretien, du vieillissement technique et économique et des limitations juridiques et autres limitations similaires (comme par exemple la période du contrat de location-financement). Pour un détail des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles, nous nous référons à la note 8. Cependant, la durée d'utilité réelle peut être différente à cause de nombreux facteurs, ce qui pourrait aboutir à une durée d'utilité plus courte ou plus longue. Si la durée d'utilité estimée paraît incorrecte, ou si les circonstances changent de telle sorte que la durée d'utilité estimée doit être révisée, cela pourrait entraîner une perte de valeur ou une charge d'amortissement augmentée ou réduite dans les périodes futures. Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées de manière prospective, si nécessaire.

3.5 Impôts différés : recouvrement d'actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés à des fins de déduction des différences temporelles et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs permettront de compenser ces différences et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement. La capacité du Groupe à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur les plans d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels le Groupe intervient. Au vu des différentes incertitudes décrites ci-avant, le Groupe s'est basé sur un horizon de temps de trois années dans son analyse. Les hypothèses sous-jacentes de cette analyse sont revues annuellement.

Note 4

Gestion des risques financiers

4.1 Gestion des moyens

La politique financière d'Infrabel en matière de gestion des moyens vise à assurer une structure de financement capable de garantir la continuité financière à long terme et suffisante pour maintenir une bonne notation auprès des agences de notation internationales. Pour ce faire, Infrabel s'est fixée comme objectif de stabiliser sa position d'endettement. A cette fin, Infrabel suit de près le niveau de sa dette financière nette et de celle de ses filiales.

Par dette financière nette le Groupe Infrabel entend :

- 1) Les passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés),
- 2) moins les autres actifs financiers liés à ces passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés), en particulier les placements financiers réalisés dans le cadre des opérations de financement alternatif,
- 3) moins le solde des transactions 'Back-to-Back' conformément à l'arrêté royal du 30 décembre 2004 - annexe 4 ; et
- 4) moins les dépôts à terme, la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles.

La dette financière nette au 31 décembre 2017 est comme suit :

	Dette financière nette				Autres	Valeur comptable
	Nominal	Ajustement à la juste valeur	Produits acquis	Total		
Actifs financiers	849.283.207,88	241.853.237,21	19.898.582,49	1.111.035.027,58	1.086.365.358,83	2.197.400.386,41
Actifs financiers non courantes	620.694.603,05	241.853.237,21	19.288.008,29	881.835.848,55	928.494.562,65	1.810.330.411,20
Autres immobilisations financières	527.889.374,63	132.660.380,31	17.137.126,09	677.686.881,03	1.187.542,94	678.874.423,97
Créances à plus d'un an	104.253.404,39	94.339.586,61	0,00	198.592.991,00	927.307.019,71	1.125.900.010,71
Instruments financiers dérivés	-11.448.175,97	14.853.270,29	2.150.882,20	5.555.976,52		5.555.976,52
Actifs financiers courantes	228.588.604,83	0,00	610.574,20	229.199.179,03	157.870.796,18	387.069.975,21
Autres créances	621.765,91	0,00	610.574,20	1.232.340,11	157.870.796,18	159.103.136,29
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts à terme	20.023.445,98	0,00	0,00	20.023.445,98	0,00	20.023.445,98
Trésorerie et équivalents de trésorerie	207.943.392,94	0,00	0,00	207.943.392,94	0,00	207.943.392,94
Passifs financiers	2.768.627.173,00	433.511.651,77	58.364.068,16	3.260.502.892,93	181.882.411,77	3.442.385.304,70
Passifs financiers non courants	2.673.324.656,99	432.521.916,90	56.016,77	3.105.902.590,66	3.628.175,05	3.109.530.765,71
Dettes financières	2.634.454.435,95	349.623.843,90	0,00	2.984.078.279,85	3.628.175,05	2.987.706.454,90
Instruments financiers dérivés	38.870.221,04	82.898.073,00	56.016,77	121.824.310,81	0,00	121.824.310,81
Passifs financiers courants	95.302.516,01	989.734,87	58.308.051,39	154.600.302,27	178.254.236,72	332.854.538,99
Dettes financières	95.302.516,01	989.734,87	50.243.468,96	146.535.719,84	8.867,56	146.544.587,40
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	8.091.445,01	8.091.445,01	0,00	8.091.445,01
Autres dettes	0,00	0,00	-26.862,58	-26.862,58	178.245.369,16	178.218.506,58
Dette financière nette	1.919.343.965,12	191.658.414,56	38.465.485,67	2.149.467.865,35		

La dette financière nette au 31 décembre 2016 est comme suit :

	Dette financière nette				Autres	Valeur comptable
	Nominal	Dette financière nette	Produits acquis	Total		
Actifs financiers	912.312.251,17	278.367.361,38	21.559.972,00	1.212.239.584,55	1.116.941.104,68	2.329.180.689,23
Actifs financiers non courantes	544.824.813,37	278.367.361,38	20.878.785,40	844.070.960,15	941.626.840,08	1.785.697.800,23
Autres immobilisations financières	442.186.116,21	137.633.899,52	18.121.721,48	597.941.737,21	1.307.253,66	599.248.990,87
Créances à plus d'un an	99.309.624,06	104.301.639,08	0,00	203.611.263,14	940.319.586,42	1.143.930.849,56
Instruments financiers dérivés	3.329.073,10	36.431.822,78	2.757.063,92	42.517.959,80	0,00	42.517.959,80
Actifs financiers courantes	367.487.437,80	0,00	681.186,60	368.168.624,40	175.314.264,60	543.482.889,00
Autres créances	604.554,68	0,00	681.186,60	1.285.741,28	175.314.264,60	176.600.005,88
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts à terme	173.200.338,37	0,00	0,00	173.200.338,37	0,00	173.200.338,37
Trésorerie et équivalents de trésorerie	193.682.544,75	0,00	0,00	193.682.544,75	0,00	193.682.544,75
Passifs financiers	2.862.860.187,31	577.260.088,66	60.575.377,89	3.500.695.653,86	175.643.874,45	3.676.339.528,31
Passifs financiers non courants	2.430.876.465,00	575.406.427,09	0,00	3.006.282.892,09	18.947,89	3.006.301.839,98
Dettes financières	2.481.238.126,12	475.395.492,40	0,00	2.956.633.618,52	18.947,89	2.956.652.566,41
Instruments financiers dérivés	-50.361.661,12	100.010.934,69	0,00	49.649.273,57	0,00	49.649.273,57
Passifs financiers courants	431.983.722,31	1.853.661,57	60.575.377,89	494.412.761,77	175.624.926,56	670.037.688,33
Dettes financières	431.983.722,31	130.104,67	52.084.665,53	484.198.492,51	452.261,88	484.650.754,39
Instruments financiers dérivés	0,00	1.723.556,90	8.474.435,38	10.197.992,28	0,00	10.197.992,28
Autres dettes	0,00	0,00	16.276,98	16.276,98	175.172.664,68	175.188.941,66
Dette financière nette	1.950.547.936,14	298.892.727,28	39.015.405,89	2.288.456.069,31		

Le détail des instruments financiers dérivés et des dettes financières est donné dans les notes 12 et 21, des créances et des autres actifs financiers dans les notes 10 et 13.

4.2 Gestion des risques financiers

Infrabel mène une gestion active en vue de maîtriser les risques de liquidité, de change, d'intérêt et de crédit. A cet effet, elle a arrêté une politique financière, approuvée par le Conseil d'administration, par laquelle cette gestion des risques est strictement réglementée.

Gestion de l'endettement

Par endettement, il faut entendre non seulement les dettes enregistrées à l'état de la situation financière (emprunts et leasings financiers), mais également les engagements hors bilan en matière de locations à long terme et les couvertures (instruments dérivés et placements) des risques d'intérêts, devises et liquidité.

Points principaux de la gestion de l'endettement

La gestion de l'endettement requiert qu'il soit tenu compte de l'évolution prévue des cash flows futurs, dans le but d'équilibrer les flux de trésorerie d'entrée et de sortie :

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré, dans la mesure où cela est financièrement avantageux, à la réduction de l'endettement.
- La dette nette à long terme du Groupe doit être contractée pour au minimum 60% en

- instruments à taux fixe et pour au maximum 40% en instruments à taux flottant.
- La durée résiduelle pondérée de la dette nette à long terme du Groupe est en principe fixée à 5 ans minimum.
 - L'échéancier de l'endettement est étalé dans le temps aussi bien en termes de liquidité qu'en termes de risque de taux d'intérêt.
 - Toute opération d'endettement, même à court terme, qui génère un risque de change, doit immédiatement et entièrement être couverte en EUR pour éliminer ce risque tant sur le principal que sur les intérêts.

Gestion de la trésorerie

Par gestion de trésorerie, il y a lieu d'entendre la gestion centralisée de la trésorerie (soit des cash-flows à l'horizon d'un an) d'Infrabel et de ses filiales. Les conditions de rémunération des prêts ou emprunts à court terme au bénéfice ou à charge des entités du périmètre de centralisation sont celles prévalant sur le marché (at arm's length).

Points principaux de la gestion de la trésorerie

- En cas de surplus de trésorerie après déduction des placements nécessaires auprès de filiales ou en cas de placements nécessaires dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme, des limites de placement sont à respecter.
- Tout placement impliquant un risque de change doit être immédiatement et entièrement couvert en EUR pour éliminer ce risque, tant sur le principal que sur les intérêts, sauf si le placement (en devises) concerne lui-même la couverture de risques de change dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme.
- Pour financer les déficits de trésorerie restants, le Group a recours à des lignes de crédit (confirmées et non-confirmées).

Opérations sur produits dérivés

Infrabel utilise des swaps d'intérêts et des swaps de devises dans le cadre de la couverture des risques d'intérêt et risques de change, en ligne avec la politique financière du Groupe.

Points principaux de gestion des opérations sur produits dérivés

- Toute opération sur produits dérivés est soumise au respect des prescriptions dans la politique financière d'Infrabel.
- Toute transaction relative aux taux d'intérêt et taux de change doit être liée à une transaction commerciale sous-jacente.
- Les placements et les emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.
- Pour les transactions de couverture, il faut préalablement consulter trois contreparties au moins.
- Le risque de crédit des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par la clôture des CSA's ('Credit Support Annex').

4.2.1 Risque de marché: risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change découlant des opérations d'endettement en devises.

Toute opération d'endettement significative, même à court terme, qui génère un risque de change, est immédiatement et intégralement couverte en EUR (principal et intérêts) par l'utilisation de produits dérivés. La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe. Tous les risques de taux de change commerciaux doivent être couverts immédiatement dès une contrevaletur de 100.000,00 € par devise principale (USD, CHF et GBP) et pour toutes les autres devises confondues.

Les actifs et passifs relatifs aux opérations de financement alternatif sont en USD. Les risques de change issus des positions en USD sont couverts par des contrats swaps. Nous nous référons à la note 30 pour une description des opérations de financement alternatif.

a. Instruments financiers par devise

	31/12/2017			
	Euro	USD	Autres	Total
Actifs financiers				
Créances commerciales et autres créances	1.537.281.404,46	535.317,83	0,00	1.537.816.722,29
Instruments financiers dérivés	-237.749.362,23	243.305.338,75	0,00	5.555.976,52
Autres actifs financiers	246.756.947,62	432.117.476,35	0,00	678.874.423,97
Trésorerie et équivalents de trésorerie	223.528.867,67	4.020.166,95	417.804,30	227.966.838,92
Total actifs financiers	1.769.817.857,52	679.978.299,88	417.804,30	2.450.213.961,70
Passifs financiers				
Dettes financières	2.330.023.192,17	804.227.850,13	0,00	3.134.251.042,30
Instruments financiers dérivés	396.745.785,06	-266.830.029,24	0,00	129.915.755,82
Dettes commerciales et autres dettes	1.329.725.703,32	1.702.152,71	0,00	1.331.427.856,03
Total passifs financiers	4.056.494.680,55	539.099.973,60	0,00	4.595.594.654,15
Ecart de couverture	-2.286.676.823,03	140.878.326,28	417.804,30	-2.145.380.692,45
	31/12/2016			
	Euro	USD	Autres	Total
Actifs financiers				
Créances commerciales et autres créances	1.567.970.734,35	545.377,90	28.119,75	1.568.544.232,00
Instruments financiers dérivés	-249.229.659,72	291.747.619,52	0,00	42.517.959,80
Autres actifs financiers	137.240.376,29	462.008.614,58	0,00	599.248.990,87
Trésorerie et équivalents de trésorerie	363.395.233,68	3.232.163,21	255.486,23	366.882.883,12
Total actifs financiers	1.819.376.684,60	757.533.775,21	283.605,98	2.577.194.065,79
Passifs financiers				
Dettes financières	2.475.495.977,27	965.807.343,53	0,00	3.441.303.320,80
Instruments financiers dérivés	351.594.885,37	-291.747.619,52	0,00	59.847.265,85
Dettes commerciales et autres dettes	1.397.528.341,29	213.423,77	633,74	1.397.742.398,80
Total passifs financiers	4.224.619.203,93	674.273.147,78	633,74	4.898.892.985,45
Ecart de couverture	-2.405.242.519,33	83.260.627,43	282.972,24	-2.321.698.919,66

b. Dérivés de change

Les dérivés de change sont des contrats « swaps » conclus exclusivement dans le cadre des dettes et créances ayant trait aux opérations de financement alternatif. Le Groupe Infrabel a cependant fait le choix de ne pas appliquer le 'hedge accounting'. Les dérivés sont reconnus à leur juste valeur par le biais du résultat net. Nous nous référons à la note 12 - Instruments financiers dérivés.

c. Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité a été établie à la date de clôture. En ce qui concerne le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact sur le compte de résultat d'une variation de +/- 10% du cours de clôture pour les cours de change de l'USD par rapport à l'EUR. Une augmentation des cours de change de l'USD par rapport à l'EUR avec 10% par rapport au cours de clôture au 31 décembre 2017 a un impact négatif de 2.265.901,06€ sur le compte de résultat. Une diminution de 10% a un impact positif de 2.265.901,06€.

4.2.2 Risque de marché: risque d'intérêt

a. Risque d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est mesuré selon les normes IFRS, à savoir le type de taux de financement à l'origine (dettes et créances), hormis les dérivés conclus par la suite.

La partie de la dette totale qui est financée sur la base d'un taux d'intérêt flottant est soumise à un risque de taux d'intérêt.

	Valeur comptable 31/12/2017	Boekwaarde 31/12/2016
Taux fixe		
Actifs financiers	555.752.025,70	648.697.533,44
Créances commerciales et autres débiteurs	129.348.201,63	126.948.437,59
Autres actifs financiers	426.403.824,07	481.727.117,48
Trésorerie et équivalents de trésorerie		40.021.978,37
Engagements financiers	2.517.323.501,54	2.582.297.980,84
Dettes financières	2.513.820.050,27	2.578.677.456,53
Dettes commerciales et autres	3.503.451,27	3.620.524,31
Total taux fixe	-1.961.571.475,84	-1.933.600.447,40
Taux variable		
Actifs financiers	435.350.792,88	320.666.351,08
Créances commerciales et autres débiteurs	10.270.000,00	10.088.000,00
Autres actifs financiers	197.113.953,96	116.895.806,33
Trésorerie et équivalents de trésorerie	227.966.838,92	193.682.544,75
Engagements financiers	734.910.378,07	954.376.154,18
Dettes financières	338.510.061,48	545.633.071,13
Dettes commerciales et autres	396.400.316,59	408.743.083,05
Total taux variable	-299.559.585,19	-633.709.803,10
Total	-2.261.131.061,03	-2.567.310.250,50

Différent que dans les comptes annuels 2016, la créance sur l'État relative au PPP Diabolo n'est pas reprise dans les « créances commerciales et autres débiteurs », vu que cette créance n'est pas porteuse d'intérêts. Afin de garantir la comparabilité, la valeur comptable au 31/12/2016 a été adaptée.

Au 31 décembre 2017, environ 86% de la dette brute du Groupe était contracté à taux fixe.

b. Analyse de sensibilité des charges financières

Une variation de 1% à la hausse sur les taux d'intérêt variables (dérivés inclus) entraînerait une hausse de 3.912.400,00€ des charges financières du Groupe en 2017.

c. Analyse de sensibilité de la juste valeur

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés comptabilisés avec l'option de la juste valeur via le résultat net, ainsi que les instruments dérivés. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du résultat net.

L'analyse de sensibilité de la juste valeur a été établie sur base de la situation du Groupe à la date de clôture. Une augmentation de 1% des taux d'intérêts entraînerait un impact positif sur le résultat net de 37.275.613,60€ au 31 décembre 2017.

4.3 Risque de crédit

Le Groupe Infrabel est exposé au risque de crédit sur ses créances commerciales et financières.

En application de la politique financière, des liquidités devenant éventuellement disponibles sont placées auprès d'un certain nombre d'institutions financières à hauteur d'un montant maximal autorisé, qui est tributaire du rating de chaque contrepartie financière, et pour une période de 12 mois maximum. Les montants restants sont placés auprès de l'Agence de la Dette de l'État belge. Le risque de contrepartie s'en trouve réduit au minimum ; en outre, le rating de toutes les contreparties est actualisé toutes les deux semaines.

Pour les produits dérivés, le risque de crédit vis-à-vis des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par une garantie en liquidités, ce qu'on appelle « collateral », réglée par les contrats CSA (Credit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par le Groupe, soit par la contrepartie, en cas d'annulation contre la valeur de marché actuelle de l'encours intégral des produits dérivés conclus entre les contreparties et par lequel le risque est limité à un montant maximum qui varie en fonction du rating de la contrepartie.

Dans le cadre de la gestion normale de l'entreprise, Infrabel est théoriquement aussi exposée à des risques de crédit sur ses créances commerciales et financières. Le risque de crédit sur les créances commerciales et autres débiteurs est néanmoins faible, étant donné que ses principaux débiteurs sont l'État belge et les opérateurs ferroviaires.

Balance âgée des actifs financiers au 31 décembre 2017:

	Valeur nette	Non échus	0-1 mois	1-3 mois	3 - 6 mois	6 - 12 mois	1 - 2 ans	> 2 ans
Créances commerciales et autres créances	1.537.816.722,29	461.458.194,22	38.157.681,32	153.033.942,77	6.431.655,36	58.606.066,43	21.348.298,52	798.780.883,67
Instruments financiers dérivés	5.555.976,52	14.853.270,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-9.297.293,77
Autres actifs financiers	678.874.423,97	133.847.923,25	0,00	0,00	20.000.000,00	20.000.000,00	128.170.145,38	376.856.355,34
Trésorerie et équivalents de trésorerie	227.966.838,92	207.966.838,92	20.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2.450.213.961,70	818.126.226,68	58.157.681,32	153.033.942,77	26.431.655,36	78.606.066,43	149.518.443,90	1.166.339.945,24

Balance âgée des actifs financiers au 31 décembre 2016:

	Valeur nette	Non échus	0-1 mois	1-3 mois	3 - 6 mois	6 - 12 mois	1 - 2 ans	> 2 ans
Créances commerciales et autres créances	1.568.544.232,00	572.392.349,62	37.981.851,99	10.532.614,59	21.695.863,88	19.662.670,15	41.068.753,84	865.210.128,93
Instruments financiers dérivés	42.517.959,80	36.431.822,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6.086.137,02
Autres actifs financiers	599.248.990,87	138.941.153,18	0,00	0,00	10.001.011,21	0,00	621.765,91	449.685.060,57
Trésorerie et équivalents de trésorerie	366.882.883,12	366.882.883,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2.577.194.065,78	1.114.648.207,70	37.981.851,99	10.532.614,59	31.696.875,09	19.662.670,15	41.690.519,75	1.320.981.326,52

Les autres actifs financiers, dans lesquels le Groupe a investi au 31 décembre 2017, ont les ratings suivants (Standard & Poor's):

Rating	31/12/2017		Ajustement à la juste valeur	Produits acquis Non courant	Total
	Nominal Non courant	Courant			
Autres actifs financiers					
AAA	42.990.985,42	0,00	29.929.929,54	2.451.840,53	75.372.755,49
Financiers	42.990.985,42	0,00	29.929.929,54	2.451.840,53	75.372.755,49
Aa1 (*)	58.190.984,89	0,00	0,00	3.534.909,17	61.725.894,06
Financiers	58.190.984,89	0,00	0,00	3.534.909,17	61.725.894,06
Aa3 (*)	81.700.000,00	0,00	0,00	0,00	81.700.000,00
Financiers	81.700.000,00	0,00	0,00	0,00	81.700.000,00
A+	36.948.703,41	0,00	48.427.393,81	11.150.376,39	96.526.473,61
Financiers	36.948.703,41	0,00	48.427.393,81	11.150.376,39	96.526.473,61
A	262.289.569,10	0,00	54.303.056,96	0,00	316.592.626,06
Financiers	262.289.569,10	0,00	54.303.056,96	0,00	316.592.626,06
A-	40.000.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000.000,00
Financiers	40.000.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000.000,00
NR	6.956.674,75	0,00	0,00	0,00	6.956.674,75
Actions et parts	1.161.820,00	0,00	0,00	0,00	1.161.820,00
Commercial papers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	5.794.854,75	0,00	0,00	0,00	5.794.854,75
Total	529.076.917,57	0,00	132.660.380,31	17.137.126,09	678.874.423,97

(*) Moody's

Les titres et dépôts, dans lesquels le Groupe a investi au 31 décembre 2016, ont les ratings suivants (Standard & Poor's):

Rating	31/12/2016		Ajustement à la juste valeur	Produits acquis Non courant	Total
	Nominal Non courant	Courant			
Autres actifs financiers					
AAA	46.266.881,04	0,00	32.901.256,33	2.638.669,78	81.806.807,15
Financiers	46.266.881,04	0,00	32.901.256,33	2.638.669,78	81.806.807,15
Aa1 (*)	62.405.199,14	0,00	0,00	3.790.908,70	66.196.107,84
Financiers	62.405.199,14	0,00	0,00	3.790.908,70	66.196.107,84
Aa3 (*)	76.400.000,00	0,00	0,00	0,00	76.400.000,00
Financiers	76.400.000,00	0,00	0,00	0,00	76.400.000,00
A+	38.478.180,44	0,00	54.103.520,29	0,00	92.581.700,73
Financiers	38.478.180,44	0,00	54.103.520,29	0,00	92.581.700,73
A	31.950.000,00	0,00	0,00	0,00	31.950.000,00
Financiers	31.950.000,00	0,00	0,00	0,00	31.950.000,00
A-	170.294.346,70	0,00	50.629.112,96	11.692.143,00	232.615.602,66
Financiers	170.294.346,70	0,00	50.629.112,96	11.692.143,00	232.615.602,66
NR	17.698.772,49	0,00	0,00	0,00	17.698.772,49
Actions et parts	1.286.442,21	0,00	0,00	0,00	1.286.442,21
Commercial papers	10.000.611,17	0,00	0,00	0,00	10.000.611,17
Autres	6.411.719,11	0,00	0,00	0,00	6.411.719,11
Total	443.493.379,81	0,00	137.633.889,58	18.121.721,48	599.248.990,87

(*) Moody's

Les ratings de **trésorerie et équivalents de trésorerie** au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 sont comme suit (Standard & Poor's):

Rating	31/12/2017					
	Nominal		Ajustement à la juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
A+	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A	0,00	110.070.992,57	0,00	0,00	0,00	110.070.992,57
Financiers	0,00	110.070.992,57	0,00	0,00	0,00	110.070.992,57
A-	0,00	48.030.725,55	0,00	0,00	0,00	48.030.725,55
Financiers	0,00	48.030.725,55	0,00	0,00	0,00	48.030.725,55
NR	0,00	49.841.674,82	0,00	0,00	0,00	49.841.674,82
Comptes à vue	0,00	49.841.674,82	0,00	0,00	0,00	49.841.674,82
Autres actifs financiers	0,00	207.943.392,94	0,00	0,00	0,00	207.943.392,94

Rating	31/12/2016					
	Nominal		Ajustement à la juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
A+	0,00	41.672.881,84	0,00	0,00	0,00	41.672.881,84
Financiers	0,00	41.672.881,84	0,00	0,00	0,00	41.672.881,84
A	0,00	55.487.977,19	0,00	0,00	0,00	55.487.977,19
Financiers	0,00	55.487.977,19	0,00	0,00	0,00	55.487.977,19
A-	0,00	47.519.334,56	0,00	0,00	0,00	47.519.334,56
Financiers	0,00	47.519.334,56	0,00	0,00	0,00	47.519.334,56
NR	0,00	49.002.351,16	0,00	0,00	0,00	49.002.351,16
Comptes à vue	0,00	49.002.351,16	0,00	0,00	0,00	49.002.351,16
Autres actifs financiers	0,00	193.682.544,75	0,00	0,00	0,00	193.682.544,75

Répartition géographique

Les actifs financiers détenus par le Groupe se répartissent dans les zones géographiques suivantes:

	31/12/2017	31/12/2016
België	1.747.873.920,82	1.936.853.239,21
Euro zone	113.442.859,32	53.650.530,24
Overige Europa	500.287.266,26	389.503.741,73
Verenigde Staten	88.609.915,30	197.153.746,31
Overige landen	0,00	32.799,30
Totaal	2.450.213.961,70	2.577.194.056,79

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés.

Contrepartie	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette 31/12/2017
1	-10.572.861,71	10.600.000,00		27.138,29
2	-81.687.800,00	81.700.000,00		12.200,00
3	-848.697,68	850.000,00		1.302,32
4	-103.822.882,19	103.830.000,00		7.117,81
Avec CSA	-196.932.241,58	196.980.000,00	0,00	47.758,42
6	35.278.279,00			35.278.279,00
7	99.332.470,39			99.332.470,39
8	75.933.462,67			75.933.462,67
9	262.390.570,10			262.390.570,10
Sans CSA	472.934.782,16	0,00	0,00	472.934.782,16
Total	276.002.540,58	196.980.000,00	0,00	472.982.540,58

Si la position nette du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés avec CSA est négative, l'institution financière court un risque de crédit sur Infrabel. Avec une position nette positive, Infrabel court un risque de crédit sur l'institution financière.

Comme exigé dans la politique financière, le Groupe a conclu des CSA's (Credit Support Annex) bilatéraux avec les contreparties des instruments financiers dérivés. Ces CSA's ont pour objet de réduire le risque de crédit mutuel. Suite à ces CSA's, le Groupe a versé des cautionnements aux contreparties dont les justes valeurs des instruments dérivés ont dépassé le seuil prévu. Les seuils sont définis dans le CSA par contrepartie et en fonction de leur qualité de crédit (rating).

4.4 Risque de liquidité

Lorsque des financements sont contractés, on tient compte de l'évolution prévue des cash flows futurs, dans le but d'équilibrer les flux de trésorerie d'entrée et de sortie. Les placements et emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.

Par ailleurs, le risque de liquidité est couvert par un étalement des échéances de la dette dans le temps. La durée résiduelle pondérée de la dette à long terme est en principe fixée à 5 ans minimum.

Le tableau ci-dessous présente les échéances des flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) des actifs et passifs financiers.

Les montants contractuels des actifs et passifs financiers par nature sont les suivants au 31 décembre 2017:

	31/12/2017					
	Valeur comptable	Flux contractuels	< 1 an	1 - 2 ans	2 - 5 ans	> 5 ans
Actifs financiers						
Créances commerciales et autres créances	1.537.816.722,29	1.537.816.722,29	717.687.540,10	21.348.298,52	154.829.720,02	643.951.163,65
Instruments financiers dérivés	5.555.976,52	5.555.976,52				5.555.976,52
Autres actifs financiers	678.874.423,97	801.263.451,40	2.068.494,45	4.136.988,90	6.205.483,35	788.852.484,70
Total actifs financiers	2.222.247.122,78	2.344.636.150,21	719.756.034,55	25.485.287,42	161.035.203,37	1.438.359.624,87
Passifs financiers						
Dettes financières	3.134.251.042,30	3.851.353.465,30	166.748.779,16	391.352.847,62	194.358.406,27	3.098.893.432,25
Instruments financiers dérivés	129.915.755,82	129.915.755,82				129.915.755,82
Dettes commerciales et autres dettes	1.331.427.856,03	1.331.427.856,03	757.090.256,56	55.449.840,59	106.093.701,01	412.794.057,87
Total passifs financiers	4.595.594.654,15	5.312.697.077,15	923.839.035,72	446.802.688,21	300.452.107,28	3.641.603.245,94

Les montants contractuels des actifs et passifs financiers par nature sont les suivants au 31 décembre 2016:

	31/12/2016					
	Valeur comptable	Flux contractuels	< 1 an	1 - 2 ans	2 - 5 ans	> 5 ans
Actifs financiers						
Créances commerciales et autres créances	1.568.544.232,00	1.568.544.232,00	557.963.710,15	41.068.753,84	151.652.960,50	817.858.807,51
Instruments financiers dérivés	42.517.959,80	42.517.959,80				42.517.959,80
Autres actifs financiers	599.248.990,87	745.105.257,29	1.995.606,81	3.991.213,62	5.986.820,42	733.131.616,44
Total actifs financiers	2.210.311.182,67	2.356.167.449,09	559.959.316,95	45.059.967,46	157.639.780,92	1.593.508.383,75
Passifs financiers						
Dettes financières	3.441.284.372,91	4.546.170.735,95	525.167.238,91	220.128.367,33	414.581.622,75	3.386.293.506,96
Instruments financiers dérivés	59.847.265,85	59.847.265,85				59.847.265,85
Dettes commerciales et autres dettes	1.397.761.346,69	1.395.761.346,69	808.031.602,44	21.392.006,27	133.867.832,86	432.469.905,12
Total passifs financiers	4.898.892.985,45	6.001.779.348,49	1.333.198.841,35	241.520.373,60	548.449.455,61	3.878.610.677,93

4.5 Risque de « Fair value »

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base suivante:

- Niveau 1: des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2: des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix).
- Niveau 3: des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

Voir note 30 pour plus d'informations sur les instruments financiers liés aux opérations de financement alternatif.

La hiérarchie de « fair value » au 31 décembre 2017 est la suivante:

Actif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois		654.780.623,13	
Autres créances		1.026.511.888,72	
Instruments financiers dérivés		5.555.976,52	
Total	0,00	1.686.848.488,37	0,00
Passif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dettes financières		3.057.870.530,73	
Instruments financiers dérivés		129.915.755,82	
Total	0,00	3.187.786.286,55	0,00

La hiérarchie de « fair value » au 31 décembre 2016 est la suivante:

Actif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois		573.429.118,01	
Autres créances		1.032.991.173,59	
Instruments financiers dérivés		42.517.959,80	
Total	0,00	1.648.938.251,40	0,00
Passif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dettes financières		3.361.668.528,97	
Instruments financiers dérivés		59.847.265,85	
Total	0,00	3.421.515.794,82	0,00

Pour estimer la juste valeur des instruments financiers, les hypothèses et méthodes retenues sont:

- pour les participations dans des sociétés et les placements cotés en bourse : leur valeur de cotation;
- pour les participations dans des sociétés non cotées : estimation par référence à des transactions de ventes récentes de ces sociétés non cotées et, en l'absence de telles transactions, sur base de différentes techniques d'évaluation, comme l'actualisation des flux de trésorerie futurs et la méthode des multiples;
- pour les créances commerciales et les autres actifs circulants : juste valeur compte tenu de leur échéance;
- pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie: juste valeur compte tenu de leur échéance.

Note 5

Périmètre de consolidation

Les filiales en intégration globale du Groupe Infrabel se présentent comme suit :

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2017	2016		
Infrabel	SA de droit public	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0869.763.267
TUC RAIL	SA	100,00%	75,00%	Bruxelles	BE0447.914.029
Chantier de Créosotage de Bruxelles	SA	51,00%	51,00%	Bruxelles	BE0428.821.954
Woodprotect Belgium	SA	99,89%	99,89%	Gand	BE0442.279.220
SPV 162	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0886.279.892
SPV Brussels Port	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0889.172.472
SPV Zwankendamme	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0888.985.105
Ixilio	SA	0,00%	100,00%	Bruxelles	BE0476.975.427

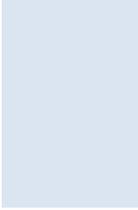
En comparaison avec le 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation pour les filiales en intégration globale a changé en 2017 avec la fusion par absorption d'Ixilio SA par TUC RAIL SA.

Les sociétés mises en équivalence sont les suivantes:

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2017	2016		
Corridor North Sea - Mediterranean	GEIE	21,80%	21,80%	Luxembourg (LU)	LU21840285
HR Rail	SA de droit public	20% (*)	20% (*)	Bruxelles	BE0541.591.352
Rail Facilities	SA	20,00%	20,00%	Bruxelles	BE0403.265.325
AlphaCloud	SA	50,00%	50,00%	Malines	BE0830.343.457
Corridor Rhine-Alpine	GEIE	25,00%	25,00%	Frankfurt am Main (DE)	DE261369711
Corridor North Sea - Baltic	GEIE	16,67%	16,67%	Varsovie (PL)	PL1132903811

(*) 49 % du capital détenu, mais par convention entre actionnaires 20 % de droits de votes. La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 49%.

En comparaison avec le 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation en 2017 pour les sociétés mises en équivalence est resté inchangé.



Note 6

Regroupements d'entreprises

Il n'y a pas eu de regroupement d'entreprises dans le courant de l'année 2017.

Note 7

Immobilisations incorporelles

Les mutations dans les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2017 se résument comme suit :

Valeur d'acquisition					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations	Goodwill	Immobilisations incorporelles
Au 1 janvier 2017	349.216.339,71	1.360.000.000,00	14.953.371,05	115.164.501,25	1.839.334.212,01
Acquisitions	24.645.687,38	0,00	89.325,47	0,00	24.735.012,85
Production immobilisée	12.752.115,00	0,00	0,00	0,00	12.752.115,00
Désaffectations	-6.003.635,69	0,00	-280.638,41	0,00	-6.284.274,10
Cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts	-1.585.357,07	0,00	1.735.947,69	0,00	150.590,62
Au 31 décembre 2017	379.025.149,33	1.360.000.000,00	16.498.005,80	115.164.501,25	1.870.687.656,38
Amortissements et pertes de valeur					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations	Goodwill	Immobilisations incorporelles
Au 1 janvier 2017	-168.826.336,87	-164.848.484,87	-12.806.751,31	0,00	-346.481.573,05
Amortissements actés	-40.163.785,18	-13.737.373,74	-1.615.015,61	0,00	-55.516.174,53
Pertes de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Désaffectations	6.002.673,03	0,00	280.638,41	0,00	6.283.311,44
Cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts	47.797,20	0,00	0,00	0,00	47.797,20
Au 31 décembre 2017	-202.939.651,82	-178.585.858,61	-14.141.128,51	0,00	-395.666.638,94
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	176.085.497,51	1.181.414.141,39	2.356.877,29	115.164.501,25	1.475.021.017,44

Les mutations dans les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2016 se résument comme suit:

Valeur d'acquisition					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations	Goodwill	Immobilisations incorporelles
Au 1 janvier 2016	301.450.821,08	1.360.000.000,00	13.153.530,21	115.164.501,25	1.789.768.852,54
Acquisitions	20.342.462,30	0,00	1.587.554,59	0,00	21.930.016,89
Production immobilisée	37.923.582,30	0,00	0,00	0,00	37.923.582,30
Désaffectations	-7.957.662,00	0,00	-18.789,38	0,00	-7.976.451,38
Cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts	-2.542.863,97	0,00	231.075,63	0,00	-2.311.788,34
Au 31 décembre 2016	349.216.339,71	1.360.000.000,00	14.953.371,05	115.164.501,25	1.839.334.212,01
Amortissements et pertes de valeur					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations	Goodwill	Immobilisations incorporelles
Au 1 janvier 2016	-136.576.521,82	-151.111.111,13	-11.816.205,88	0,00	-299.503.838,83
Amortissements actés	-41.579.429,84	-13.737.373,74	-1.009.335,30	0,00	-56.326.138,88
Pertes de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Désaffectations	7.957.662,00	0,00	18.789,38	0,00	7.976.451,38
Cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts	1.371.952,79	0,00	0,49	0,00	1.371.953,28
Au 31 décembre 2016	-168.826.336,87	-164.848.484,87	-12.806.751,31	0,00	-346.481.573,05
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	180.390.002,84	1.195.151.515,13	2.146.619,74	115.164.501,25	1.492.852.638,96

Le goodwill résulte de la réforme du Groupe SNCB au 1 janvier 2014 et reflète la différence entre la valeur de l'actif net repris selon les IFRS et selon les normes comptables belges. La valeur de l'actif net repris est de 115.164.501,25€ plus basse selon les IFRS que selon les normes comptables belges, principalement à cause d'une valeur plus élevée de la dette financière, vu qu'elle est évaluée à la valeur réelle en IFRS.

Les logiciels incluent des applications informatiques spécifiques telles que SAP.
Le droit d'exploitation comprend le droit d'exploitation du réseau ferroviaire belge, amortissable en 99 ans.

Le Groupe ne détient pas d'immobilisations incorporelles dans le cadre de contrats de location-financement.

Le Groupe ne dispose pas d'immobilisations incorporelles d'une durée de vie indéfinie.

7.2 Pertes de valeur

Les tests sur pertes de valeur d'actifs sont effectués sur base de la « cash generating unit » (CGU) correspondant aux entités juridiques. Aucune perte de valeur n'a été actée en 2017. Il convient de noter qu'à la CGU Infrabel, seuls les actifs non subsidiés entrent en ligne de compte pour une éventuelle perte de valeur. Cela concerne principalement le droit d'exploitation, une partie des terrains et le goodwill.

La valeur récupérable de la CGU Infrabel a été calculée sur la base des calculs de la « value in use » sur les projections de cash-flow ressortant des budgets approuvés par le Conseil d'administration, qui couvrent la période de trois ans s'étendant de 2018 à 2020. Les projections de cash-flow ressortant de ces budgets ont été extrapolées jusqu'en 2092, la dernière année du droit d'exploitation actuel d'Infrabel. Autres hypothèses importantes sont:

Marge opérationnelle	2,4 % à partir de 2021
Taux de croissance	1 % entre 2021 et 2023 2 % après 2023
Taux d'escompte	0,6 %

La marge opérationnelle est basée sur l'expérience passée. Les taux de croissance au terme des trois premières années se fondent principalement sur les prévisions d'inflation publiées par le Bureau fédéral du Plan et le FMI. Le taux d'escompte correspond au coût moyen pondéré du capital d'Infrabel.

Si l'une des modifications suivantes devait être apportée aux hypothèses précitées, la valeur comptable et la valeur recouvrable seraient identiques :

Marge opérationnelle	2,0 % à partir de 2021
Taux de croissance	1 % entre 2021 et 2023 1,5 % après 2023
Taux d'escompte	1,01 %

Note 8

Immobilisations corporelles

8.1 Immobilisations corporelles

Les mutations dans les immobilisations corporelles au 31 décembre 2017 sont présentées dans le tableau ci-dessous:

	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Valeur d'acquisition								
Au 1 janvier 2017	1.605.933.380,10	743.408.309,77	5.859.221.082,51	12.787.754.481,60	163.801.000,65	1.406.148.483,89	2.694.082.496,91	25.260.349.235,43
Acquisitions	2.192.439,31	13.689.452,94	31.279.567,69	202.279.607,53	1.940.885,39	30.936.242,86	324.621.597,56	606.939.793,28
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	294.016.369,44	294.016.369,44
Désaffectations	0,00	-1.287.213,72	-3.891.602,37	-249.370.871,38	-7.627.898,61	-75.646.978,46	-11.015.531,41	-348.840.095,95
Cessions	-1.314.581,30	0,00	0,00	0,00	0,00	-3.376.940,43	0,00	-4.691.521,73
Plus-values de réévaluation - réserves	-1.330.135,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1.330.135,58
Transferts - actifs détenus en vue de la vente	-900.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-900.000,00
Transferts - à l'intérieur de la rubrique	3.784.620,37	33.721.663,90	201.295.831,35	683.766.573,76	6.682.190,50	102.814.349,78	-1.032.215.820,28	-150.590,62
Au 31 décembre 2017	1.608.365.722,90	789.532.212,89	6.087.904.879,18	13.424.429.791,51	164.796.177,93	1.460.875.157,64	2.269.489.112,22	25.805.393.054,27
Amortissements et pertes de valeur								
	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2017	0,00	-274.029.854,99	-797.840.955,82	-5.621.221.943,84	-86.210.783,68	-866.334.361,68		-7.645.637.900,01
Amortissements actés	0,00	-28.822.423,66	-74.216.007,88	-416.801.633,47	-7.691.227,61	-83.222.876,64		-610.754.169,26
Désaffectations	0,00	1.287.213,72	3.891.602,37	246.576.221,35	7.632.635,99	75.608.970,94		334.996.644,37
Cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.339.947,34		3.339.947,34
Verworven van derden	0,00	0,00	0,00	-65.071.755,89	0,00	0,00		-65.071.755,89
Transferts	0,00	37.992,49	-22.525,14	-1.612.069,58	0,00	1.548.805,03		-47.797,20
Au 31 décembre 2017	0,00	-301.527.072,44	-868.187.886,47	-5.858.131.181,43	-86.269.375,30	-869.059.519,02		-7.983.175.034,66
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	1.608.365.722,90	488.005.140,45	5.219.716.992,71	7.566.298.610,08	78.526.802,63	591.815.638,62	2.269.489.112,22	17.822.218.019,61

Les mutations dans les immobilisations corporelles au 31 décembre 2016 sont présentées dans le tableau ci-dessous:

	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Valeur d'acquisition								
Au 1 janvier 2016	1.605.831.498,88	674.473.914,65	5.612.925.584,50	11.938.997.754,22	164.263.072,66	1.299.607.280,41	3.246.493.610,79	24.542.592.716,11
Acquisitions	6.256,44	17.851.965,20	48.726.952,76	134.433.990,95	1.532.755,92	20.690.603,64	339.431.190,83	562.673.715,74
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289.685.663,61	289.685.663,61
Désaffectations	0,00	-871.405,01	-475.876,23	-111.002.014,59	-3.997.594,16	-13.295.110,39	0,00	-129.642.000,38
Cessions	-142,32	0,00	0,00	0,00	0,00	-2.152.094,12	0,00	-2.152.236,44
Plus-values de réévaluation - réserves	-233.841,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-233.841,61
Transferts	329.608,71	51.953.834,93	198.044.421,48	825.312.515,96	2.002.766,23	101.425.175,91	-1.181.527.968,32	-2.459.645,10
Au 31 décembre 2016	1.605.933.380,10	743.408.309,77	5.859.221.082,51	12.787.754.481,60	163.801.000,65	1.406.148.483,89	2.694.082.496,91	25.260.349.235,43
Amortissements et pertes de valeur								
	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2016	0,00	-247.578.874,33	-727.221.481,88	-5.333.458.283,28	-83.384.282,20	-821.906.899,40		-7.213.549.821,09
Amortissements actés	0,00	-27.507.253,65	-70.738.371,30	-393.493.415,72	-6.824.095,64	-68.673.784,17		-567.236.920,48
Désaffectations	0,00	871.405,01	475.876,23	111.052.030,07	3.997.594,16	16.765.070,11		133.161.975,58
Cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.080.714,18		2.080.714,18
Transferts	0,00	184.867,98	-356.978,87	-5.322.274,91	0,00	5.400.537,60		-93.848,20
Ecart de conversion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Au 31 décembre 2016	0,00	-274.029.854,99	-797.840.955,82	-5.621.221.943,84	-86.210.783,68	-866.334.361,68		-7.645.637.900,01
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	1.605.933.380,10	469.378.454,78	5.061.380.126,69	7.166.532.537,76	77.590.216,97	539.814.122,21	2.694.082.496,91	17.614.711.335,42

8.2 Pertes de valeur

Les tests de pertes de valeur des actifs sont effectués sur la base des 'cash generating units' (CGU) qui correspondent aux entités juridiques. Aucune perte de valeur n'a été enregistrée en 2017. Vous trouverez plus d'informations dans la note 7.2.

8.3 Immobilisations corporelles en location-financement

Le Groupe détient les actifs suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, dans le cadre de contrats de location-financement au 31 décembre 2017:

Valeur d'acquisition		
	Installations, machines et équipements	Immobilisations corporelles
Au terme de l'exercice précédent	45.431.522,43	45.431.522,43
Désaffectations	-39.303.309,33	-39.303.309,33
Solde au terme de l'exercice	6.128.213,10	6.128.213,10
Amortissements et pertes de valeur		
	Installations, machines et équipements	Immobilisations corporelles
Au terme de l'exercice précédent	-38.675.808,74	-38.675.808,74
Amortissements actés	-492.535,12	-492.535,12
Désaffectations	36.508.659,30	36.508.659,30
Transferts	159,43	159,43
Solde au terme de l'exercice	-2.659.525,13	-2.659.525,13
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	3.468.687,97	3.468.687,97

Le Groupe détenait les actifs suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, dans le cadre de contrats de location-financement au 31 décembre 2016:

Valeur d'acquisition		
	Installations, machines et équipements	Immobilisations corporelles
Au terme de l'exercice précédent	45.701.474,00	45.701.474,00
Transferts	-269.951,57	-269.951,57
Solde au terme de l'exercice	45.431.522,43	45.431.522,43
Amortissements et pertes de valeur		
	Installations, machines et équipements	Immobilisations corporelles
Au terme de l'exercice précédent	-38.402.430,13	-38.402.430,13
Amortissements actés	-605.580,74	-605.580,74
Désaffectations	50.015,48	50.015,48
Transferts	282.186,65	282.186,65
Solde au terme de l'exercice	-38.675.808,74	-38.675.808,74
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	6.755.713,69	6.755.713,69

Note 9

Participations mises en équivalence

9.1 Participations mises en équivalence

	31/12/2017	31/12/2016
Participations dans les coentreprises	578.931,58	492.611,56
Participations dans les entreprises associées	11.886.577,63	11.472.713,24
Valeur comptable nette	12.465.509,22	11.965.324,80

9.2 Participations dans les coentreprises

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Pourcentage de participation		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2017	2016	2017	2016		
AlphaCloud	SA	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	Malines	BE0830.343.457
Corridor Rhine-Alpine	GEIE	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	Frankfurt am Main (DE)	DE261369711
Corridor North Sea - Baltic	GEIE	16,67%	16,67%	16,67%	16,67%	Varsovie (PL)	PL1132903811
Corridor North Sea - Mediterranean	GEIE	21,80%	21,80%	21,80%	21,80%	Luxembourg (LU)	LU21840285

AlphaCloud SA propose des solutions pour la sauvegarde et le back-up de données informatiques dans le Data Center à Muizen (Malines).

Infrabel est membre de trois Groupements Européens d'Intérêt Économique (GEIE). Ces GEIE ont pour objet la promotion et le développement du transport de fret par chemin de fer. Suite à l'établissement tardif des comptes annuels par ces GEIE, des différences mineures ont été constatées entre les chiffres provisoires repris dans la consolidation dans l'exercice comptable 2016 et les chiffres définitifs approuvés. De ce fait, il a été décidé de corriger les chiffres de 2016 et de reprendre ces corrections dans l'exercice 2017. Il s'agit d'une correction sur la part du Groupe dans le résultat net pour le Corridor Rhine-Alpine (-138.927,48 €) et pour le Corridor North Sea-Mediterranean (-305,12 €). Aucun chiffre provisoire des GEIE relatifs à 2017 n'a été repris dans les comptes annuels consolidés 2017. Les chiffres définitifs pour l'exercice 2017 pour ces GEIE seront repris dans les comptes annuels consolidés 2018.

Les mutations des coentreprises sont les suivantes:

	2017	2016
Valeur comptable nette au début de la période	492.611,56	245.773,54
Quote-part du Groupe dans le résultat non-réalisé	86.320,02	246.838,02
Quote-part du Groupe dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence	0,00	0,00
Valeur comptable nette à la fin de la période	578.931,58	492.611,56

Les chiffres-clés au 31 décembre 2017 des coentreprises se résument comme suit:

	AlphaCloud	Corridor Rhine-Alpine	Corridor North Sea - Mediterranean	Corridor North Sea-Baltic	Total
Actifs non courants	16.091.779,67	-3.867,72	0,00	0,00	16.087.911,95
Actifs courants	1.735.628,78	3.399.035,23	1.219.032,40	94.725,68	6.448.422,09
<i>Dont</i>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	695.833,06	2.919.070,28	692.152,00	84.399,98	4.391.455,32
Passifs non courants	14.595.117,39	342.599,99	625.138,67	0,00	15.562.856,05
<i>Dont</i>					
Dettes financières	2.860.442,71	0,00	0,00	0,00	2.860.442,71
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	2.105.586,05	3.052.567,52	593.893,73	1.269,90	5.753.317,20
<i>Dont</i>					
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	714.386,22	0,00	0,00	0,00	714.386,22
Dettes financières	714.386,22	0,00	0,00	0,00	714.386,22
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des capitaux propres	1.126.705,01	0,00	0,00	93.455,78	1.220.160,79
Participations mises en équivalence	563.352,51	0,00	0,00	15.579,08	578.931,58
Compte de résultats abrégé					
Produits d'exploitation	5.314.074,05	0,00	0,00	0,00	5.314.074,05
Produits d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts	-203.971,67	0,00	0,00	0,00	-203.971,67
Amortissements et pertes de valeur	-1.522.884,26	0,00	0,00	0,00	-1.522.884,26
Impôts	-101.291,73	0,00	0,00	0,00	-101.291,73
Résultat net	242.205,51	-138.927,48	0,00	-305,12	102.972,91
Quote-part du Groupe dans le résultat net	121.102,76	-34.731,87	0,00	-50,86	86.320,02
Résultat non-réalisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total du résultat réalisé et non-réalisé	242.205,51	-138.927,48	0,00	-305,12	102.972,91
Quote-part du Groupe dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les chiffres-clés au 31 décembre 2016 des coentreprises se résument comme suit:

	AlphaCloud	Corridor Rhine-Alpine	Corridor North Sea - Mediterranean	Corridor North Sea-Baltic	Total
Actifs non courants	16.763.679,79	2.526,04	0,00	0,00	16.766.205,83
Actifs courants	2.418.627,69	3.399.035,23	1.219.032,40	96.532,23	7.133.227,55
<i>Dont</i>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.235.099,82	2.919.070,28	692.152,00	84.399,98	4.930.722,08
Passifs non courants	16.496.517,30	342.599,99	625.138,67	0,00	17.464.255,96
<i>Dont</i>					
Dettes financières	2.973.978,09	0,00	0,00	0,00	2.973.978,09
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	1.801.290,68	2.920.033,80	593.893,73	2.771,33	5.317.989,54
<i>Dont</i>					
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	695.181,17	0,00	0,00	0,00	695.181,17
Dettes financières	695.181,17	0,00	0,00	0,00	695.181,17
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des capitaux propres	884.499,50	138.927,48	0,00	93.760,90	1.117.187,88
Participations mises en équivalence	442.249,75	34.731,87	0,00	15.629,94	492.611,56
Compte de résultats abrégé					
Produits d'exploitation	5.172.865,24	1.666.280,00	664.396,05	206.515,84	7.710.057,13
Produits d'intérêts	0,00	0,00	199,70	0,00	199,70
Charges d'intérêts	-222.967,58	0,00	-326,70	0,00	-223.294,28
Amortissements et pertes de valeur	-1.374.509,66	-739,33	0,00	0,00	-1.375.248,99
Impôts	-198.589,45	0,00	0,00	0,00	-198.589,45
Résultat net	392.952,42	138.927,48	0,00	93.760,90	625.640,80
Quote-part du Groupe dans le résultat net	196.476,21	34.731,87	0,00	15.629,94	246.838,02
Résultat non-réalisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total du résultat réalisé et non-réalisé	392.952,42	138.927,48	0,00	93.760,90	625.640,80
Quote-part du Groupe dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

9.3 Participations dans les entreprises associées

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Pourcentage de participation		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2017	2016	2017	2016		
HR Rail	SA de droit public	20,00%	20,00%	49,00%	49,00%	Bruxelles	BE0541.591.352
Rail Facilities	SA	20,00%	20,00%	49,00%	49,00%	Bruxelles	BE0403.265.325

HR Rail SA de droit public est conformément à l'arrêté royal du 11 décembre 2013 l'employeur juridique de tous les membres du personnel.

Rail Facilities a comme objectif la réalisation d'activités de « procurement » en faveur des membres du personnel actifs ou pensionnés d'Infrabel, de la SNCB ou de HR Rail, ainsi qu'en faveur des membres de leur famille.

Les mutations des entreprises associées sont les suivantes:

	2017	2016
Valeur comptable nette au début de la période	11.472.713,23	13.642.329,46
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	572.177,23	-661.466,75
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence	-35.812,84	-1.263.149,48
Dividendes	-122.500,00	-245.000,00
Valeur comptable nette à la fin de la période	11.886.577,62	11.472.713,23

Les chiffres-clés des entreprises associées au 31 décembre 2017 se résument comme suit:

	HR Rail	Rail Facilities	Total
Actifs non courants	33.412.116,34	9.225.380,59	42.637.496,93
Actifs courants	485.521.886,80	5.999.084,62	491.520.971,42
<i>Dont</i>			0,00
Dépôts à terme	45.000.000,00	0,00	45.000.000,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	154.094.444,90	1.526.700,35	155.621.145,25
Passifs non courants	60.688.249,33	1.859.201,44	62.547.450,77
<i>Dont</i>			0,00
Dettes financières	0,00	1.859.201,44	1.859.201,44
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	444.932.153,92	2.668.435,49	447.600.589,41
<i>Dont</i>			0,00
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	1.896.385,46	1.896.385,46
Dettes financières	2,42	1.896.385,46	1.896.387,88
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Total des capitaux propres	13.313.599,89	10.696.828,28	24.010.428,17
Participations mises en équivalence	6.645.131,78	5.241.445,86	11.886.577,63
Compte de résultats abrégé			
Produits d'exploitation	1.976.163.213,35	9.545.813,73	1.985.709.027,08
Produits d'intérêts	261.958,56	0,00	261.958,56
Charges d'intérêts	-545.671,68	-153.241,58	-698.913,26
Amortissements et pertes de valeur	-9.077.173,73	0,00	-9.077.173,73
Impôts	-871.302,73	-163.125,72	-1.034.428,45
Résultat net	828.754,79	338.953,84	1.167.708,63
Quote-part du Groupe dans le résultat net	406.089,85	166.087,38	572.177,23
Résultat non-réalisé	-73.087,42	0,00	-73.087,42
Total du résultat réalisé et non-réalisé	755.667,37	338.953,84	1.094.621,21
Quote-part du Groupe dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence	-35.812,84	0,00	-35.812,84

Les chiffres-clés des entreprises associées au 31 décembre 2016 se résumaient comme suit:

	HR Rail	Rail Facilities	Total
Actifs non courants	43.402.284,66	12.317.163,79	55.719.448,45
Actifs courants	461.445.211,65	3.512.188,69	464.957.400,34
<i>Dont</i>			0,00
Dépôts à terme	16.325.906,50	0,00	16.325.906,50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	113.434.107,71	1.262.545,13	114.696.652,84
Passifs non courants	69.209.684,12	3.755.586,90	72.965.271,02
<i>Dont</i>			0,00
Dettes financières	0,00	3.755.586,90	3.755.586,90
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	423.079.879,67	1.465.891,14	424.545.770,81
<i>Dont</i>			0,00
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Total des capitaux propres	12.557.932,52	10.607.874,44	23.165.806,96
Participations mises en équivalence	6.274.854,76	5.197.858,48	11.472.713,24
Compte de résultats abrégé			
Produits d'exploitation	1.992.977.320,38	8.799.482,51	2.001.776.802,89
Produits d'intérêts	215.796,40	0,00	215.796,40
Charges d'intérêts	-640.633,13	-177.324,27	-817.957,40
Amortissements et pertes de valeur	-8.559.086,54	0,00	-8.559.086,54
Impôts	-88.235,58	-67.779,88	-156.015,46
Résultat net	-1.600.101,20	250.169,06	-1.349.932,14
Quote-part du Groupe dans le résultat net	-784.049,59	122.582,84	-661.466,75
Résultat non-réalisé	-2.577.856,08	0,00	-2.577.856,08
Total du résultat réalisé et non-réalisé	-4.177.957,28	250.169,06	-3.927.788,22
Quote-part du Groupe dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence	-1.263.149,48	0,00	-1.263.149,48

Note 10

Créances commerciales et autres débiteurs

Les créances commerciales non-courantes et courantes et les autres débiteurs se présentent comme suit:

Non courantes

Créances commerciales et autres créances	31/12/2017	31/12/2016
Créances commerciales - valeur d'acquisition	0,00	0,00
Créances commerciales - réduction de valeur	0,00	0,00
Créances commerciales	0,00	0,00
Autres créances - valeur d'acquisition	932.172.302,11	928.689.534,51
Autres créances - ajustement à la juste valeur	94.339.586,61	104.301.639,08
Autres créances - réduction de valeur	0,00	0,00
Autres créances	1.026.511.888,72	1.032.991.173,59
Charges à reporter & produits acquis	99.388.121,99	110.939.675,97
Créances commerciales et autres créances	1.125.900.010,71	1.143.930.849,56

Courantes

Créances commerciales et autres créances	31/12/2017	31/12/2016
Créances commerciales	211.393.548,07	211.354.867,97
Créances commerciales - réduction de valeur	-5.862.547,13	-12.545.959,88
Créances commerciales	205.531.000,94	198.794.973,05
Autres créances	168.741.903,14	187.391.076,92
Autres créances - réduction de valeur	-10.332.478,09	-11.488.707,44
Autres créances	158.409.425,05	175.902.369,48
Créances relatives aux contrats de construction	35.404.530,66	39.229.894,28
Créances relatives aux contrats de construction - réduction de valeur	-8.526.944,27	-7.063.341,50
Créances relatives aux contrats de construction	26.877.586,39	32.166.552,78
Charges à reporter & produits acquis	21.098.699,20	17.749.487,13
Créances commerciales et autres créances	411.916.711,58	424.613.382,44
Total créances commerciales et autres créances	1.537.816.722,29	1.568.544.232,00

Les autres créances commerciales non-courantes et courantes comprennent principalement au 31 décembre 2017:

- La créance sur l'Etat belge concernant le PPP Diabolo (voir aussi note 31 Partenariat Public-Privé);
- Les créances sur l'Etat belge pour la réalisation de travaux d'infrastructure divers.

L'évolution des pertes de valeurs sur les créances commerciales et autres débiteurs peut être résumé comme suit:

Non courantes	31/12/2017	31/12/2016
Pertes de valeur	0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur	0,00	0,00
Pertes de valeur sur créances commerciales et autres créances	0,00	0,00
Courantes	31/12/2017	31/12/2016
Pertes de valeur	5.546.525,19	11.241.041,51
Reprises de pertes de valeur	-12.859.521,61	-16.639.768,94
Pertes de valeur sur créances commerciales et autres créances	-7.312.996,42	-5.398.727,43

Note 11

Contrats de construction

Contrats de construction		Note	31/12/2017	31/12/2016
Créances relatives aux contrats de construction		10	26.877.586,39	32.166.552,78
Dettes pour les contrats de construction		23	3.328.320,36	25.937.496,03
			31/12/2017	31/12/2016
Cumul des:	Balance d'ouverture		32.166.552,78	31.339.942,10
	Bénéfices/Pertes comptabilisés		-1.007.676,39	119.647,75
	Réductions/Pertes de valeur		-529.561,16	-1.060.172,17
	Facturations intermédiaires		-3.471.841,67	1.560.753,32
	Transferts		-279.887,17	206.381,78
Montant dû par clients pour les travaux des contrats de construction			26.877.586,39	32.166.552,78
Dettes pour les contrats de construction			3.328.320,36	25.937.496,03
Dettes pour les contrats de construction			3.328.320,36	25.937.496,03

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction pour le compte de tiers doivent être comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat.

Note 12

Instruments financiers dérivés

Infrabel utilise des swaps d'intérêts et des swaps de devises dans le cadre de la couverture des risques d'intérêt et risques de change et ce, conformément à la politique financière d'Infrabel.

Pour plus d'information, vous pouvez vous référer à la note 4 'Gestion du capital et des risques financiers'.

Dans les tableaux ci-dessous, la juste valeur des swaps est décomposée en trois parties:

- le nominal : différence entre la valeur du nominal de la jambe à recevoir et celui de la jambe à payer, converti au cours de clôture;
- l'ajustement à la juste valeur;
- les produits acquis et charges à imputer.

Le détail des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2017 est le suivant:

Actif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Produits acquis	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie				
	-11.448.175,97	14.853.270,29	2.150.882,20	5.555.976,52
Swaps de devises	-11.448.175,97	14.853.270,29	2.150.882,20	5.555.976,52
Total partie non courante	-11.448.175,97	14.853.270,29	2.150.882,20	5.555.976,52

Passif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Charges à imputer	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie				
	-38.870.221,04	-82.898.073,00	-56.016,77	-121.824.310,81
Swaps de taux	-38.870.221,04	-82.898.073,00	0,00	-121.768.294,04
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie non courante	-38.870.221,04	-82.898.073,00	-56.016,77	-121.824.310,81

Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie				
	0,00	0,00	-8.091.445,01	-8.091.445,01
Swaps de taux	0,00	0,00	-8.091.445,01	-8.091.445,01
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie courante	0,00	0,00	-8.091.445,01	-8.091.445,01

Les swaps de taux concernent des couvertures d'un taux d'intérêt variable vers un taux d'intérêt fixe, ou vice versa, liées aux dettes financières.

Les swaps de devises concernent des couvertures par 2 swaps Cross Currency (EUR/USD). La contrepartie verse les dollars qu'Infrabel doit payer sur les emprunts (jambe recevante) et Infrabel paie les intérêts et les amortissements de capital en euros (jambe payante).

Suite à la réception au 30/06/2017, d'un montant de 95.820.000,00€ sur la jambe recevante d'un swap de taux d'intérêt, le solde nominal entre la jambe recevante et la jambe payante de ce swap est devenu un solde créditeur, ce qui explique la forte baisse de la valeur nominale du swap de taux d'intérêt par rapport au 31 décembre 2016.

Le détail des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2016 était le suivant:

Actif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Produits acquis	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	3.329.073,10	36.431.822,71	2.757.063,92	42.517.959,73
Swaps de devises	3.329.073,10	36.431.822,71	2.757.063,92	42.517.959,73
Total partie non courante	3.329.073,10	36.431.822,71	2.757.063,92	42.517.959,73
Passif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Charges à imputer	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	50.357.704,22	-100.006.977,79	0,00	-49.649.273,57
Swaps de taux	50.357.704,22	-100.006.977,79	0,00	-49.649.273,57
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie non courante	50.357.704,22	-100.006.977,79	0,00	-49.649.273,57
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	0,00	0,00	-8.474.435,38	-8.474.435,38
Swaps de taux	0,00	0,00	-8.474.435,38	-8.474.435,38
Autres instruments financiers dérivés	0,00	-1.723.556,90	0,00	-1.723.556,90
Autres	0,00	-1.723.556,90	0,00	-1.723.556,90
Total partie courante	0,00	-1.723.556,90	-8.474.435,38	-10.197.992,28

Les autres instruments financiers dérivés concernent un nombre de dérivés incorporés dans des contrats de prêt, notamment des options à prolonger la durée du prêt par la contrepartie.

Note 13

Autres actifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des années 2017 et 2016 pour les autres actifs financiers.

	31/12/2017	31/12/2016
Au 1 janvier	599.248.990,87	578.397.896,40
Sortie du périmètre	-24.341,71	
Acquisitions	115.267.031,81	19.387.638,61
Créances encaissées (et assimilées)	-10.782.445,31	-1.481.342,02
Augmentation de capital	0,00	752.100,00
Reprise des pertes de valeur	0,00	0,00
Ajustement de juste valeur	-4.973.519,21	-16.914.208,80
Transferts - non courant à courant	-23.020.000,00	6.820.000,00
Transferts - autres	0,00	-0,03
Ecart de conversion	4.143.302,91	10.835.640,01
Produits acquis	-984.595,39	1.451.266,70
Au 31 décembre	678.874.423,97	599.248.990,87

Le détail des autres immobilisations financières au 31 décembre 2017 est le suivant:

Autres immobilisations financières	Ajustement à la juste valeur			Total
	Nominal		Produits acquis	
Créances sur participations MEQ	5.769.131,81			5.769.131,81
Autres participations (non consolidées)	1.167.676,49			1.167.676,49
Cautionnements	19.866,45			19.866,45
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	522.120.242,82	132.660.380,31	17.137.126,09	671.917.749,22
Total au 31 décembre 2017	529.076.917,57	132.660.380,31	17.137.126,09	678.874.423,97

Le détail des autres immobilisations financières au 31 décembre 2016 était le suivant:

Autres immobilisations financières	Ajustement à la juste valeur			Total
	Nominal		Produits acquis	
Créances sur participations MEQ	6.390.897,72			6.390.897,72
Autres participations (non consolidées)	1.286.442,21			1.286.442,21
Cautionnements	20.811,45			20.811,45
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	435.795.218,49	137.633.899,52	18.121.721,48	591.550.839,49
Total au 31 décembre 2016	443.493.369,87	137.633.899,52	18.121.721,48	599.248.990,87

Les autres actifs financiers concernent entre autres:

- Dépôts et placements non courants détenus pour couvrir certaines dettes non courantes. Ces placements non courants évoluent en fonction de la juste valeur des dettes concernées. Ils sont également soumis aux fluctuations des cours de change (EUR/USD).
- Une créance sur AlphaCloud SA.

Note 14

Stocks

La valeur comptable nette des stocks est comme suit:

	31/12/2017	31/12/2016
Matières premières	65.568,27	46.469,42
Fournitures	226.638.556,65	234.900.174,68
En-cours de production	5.607.820,87	6.622.195,29
Produits finis	4.664.514,57	3.768.463,16
Marchandises	2.663.544,06	2.144.083,72
Stocks	239.640.004,42	247.481.386,27

Le Groupe Infrabel a établi des procédures qui prennent en compte, par moyen de réductions de valeur, l'obsolescence des stocks qui n'ont pas connu de rotation pendant une certaine période de temps.

La valeur nette comptable des stocks se compose de 260.092.942,71€ (2016: 268.256.659,03€) de stocks sur lesquels des réductions de valeur de 20.452.938,29€ (2016: 20.775.272,76€) ont été appliquées.

L'impact sur le résultat net des réductions de valeur sur stocks est comme suit:

Réductions de valeur sur stocks - impact sur le résultat net	31/12/2017	31/12/2016
Pertes de valeur	0,00	68,49
Reprises de pertes de valeur	322.334,47	2.040.805,75
Impact sur le résultat net	-322.334,47	-2.040.737,26

Note 15

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2017	31/12/2016
Dépôts à terme < 90 jours	20.023.445,98	173.200.338,37
Comptes bancaires	207.942.248,41	193.680.280,05
Autres équivalents de trésorerie	1.144,53	2.264,70
Trésorerie et équivalents de trésorerie	227.966.838,92	366.882.883,12

Les dépôts à court terme varient entre 1 jour et 3 mois en fonction des besoins en trésorerie du Groupe et rapportent des intérêts.

Au 31 décembre 2017, il y avait des dépôts à terme à moins de 90 jours pour 20.023.455,98€ (2016: 173.200.338,37€).

Au 31 décembre 2017, le Groupe disposait de 1.000.000,00€ (2016: 1.000.000,00€) en lignes de crédit confirmées mais non tirées.

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie qui n'est pas disponible est de 0,00€ (2016: 0,00€).

L'exposition aux risques financiers est présentée dans la note 4.

Note 16

Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente

Fin 2017, il a été décidé de classer un terrain situé à Namur et appartenant à Infrabel, comme « détenu en vue de la vente » pour un montant de 900.000 Euros.

L'élément d'actif est disponible pour la vente et le management considère que la vente sera réalisée dans l'année.

L'évaluation est conforme à IFRS 5.

La mutation dans les immobilisations corporelles détenues en vue de la vente est la suivante :

	2017	2016
Au 1er janvier	0,00	0,00
Transferts - actifs détenus en vue de la vente	900.000,00	0,00
Transferts - immobilisations corporelles	-900.000,00	0,00
Cessions	0,00	0,00
Plus value après rapportage comme à la vente	0,00	0,00
Au 31 décembre	0,00	0,00

Note 17

Capital et primes d'émission

Au cours de l'année 2017, il n'y a eu aucun changement dans le capital et les primes d'émission.

L'évolution du nombre d'actions qui représentent le capital, se résume de la façon suivante:

	Total nombre d'actions	Nombre d'actions A	Nombre d'actions B
Nombre d'actions au 1 janvier 2013	16.786.654	1.064.746	15.721.908
Nombre d'actions au 31 décembre 2013	16.786.654	1.064.746	15.721.908
Split des actions au 1 janvier 2014	167.866.540	10.647.460	157.219.080
Emission d'actions suite à la scission partielle	42.433.200	42.059.950	373.250
Annulation des actions propres	-157.219.080		-157.219.080
Nombre d'actions au 31 décembre 2014	53.080.660	52.707.410	373.250
Nombre d'actions au 31 décembre 2017	53.080.660	52.707.410	373.250

Au 1 janvier 2013, la date de transition en IFRS pour le Groupe Infrabel, Infrabel avait émis en totalité 16.789.654 actions ordinaires avec droit de vote sans désignation de valeur nominale, dont 1.064.746 actions de catégorie A et 15.721.908 actions de catégorie B. Les actions catégorie A sont détenues par l'Etat, les actions de catégorie B sont détenues par des personnes autres que l'Etat.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2013 a décidé, avec date d'entrée en vigueur le 1 janvier 2014, de scinder les actions existantes par dix (10). Le capital est de ce fait représenté par 167.866.540 actions ordinaires.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, suite à la scission partielle de la SNCB fusionnée, d'augmenter le capital par émission de 42.059.950 actions de catégorie A et 373.250 actions de catégorie B. Suite à la scission partielle, Infrabel est devenu propriétaire de 157.219.080 actions propres. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2013 a décidé d'une diminution de capital par annulation de ces actions propres.

Au 31 décembre 2017, le capital d'Infrabel est représenté par 53.080.600 actions ordinaires avec droit de vote sans désignation de valeur nominale, correspondant chacune à une valeur de $1/53.080.600^{\text{ième}}$ du capital social. Toutes les actions sont entièrement libérées.

L'évolution du capital et des primes d'émission est la suivante:

	Capital souscrit	Primes d'émission
Au 1er janvier 2013	982.580.391,67	299.317.752,80
Au 31 décembre 2013	1.355.061.500,00	299.317.752,80
Incorporation de plus-values de réévaluation	1.164.744.061,45	0,00
Augmentation de capital par émission d'actions	1.675.064.517,69	0,00
Diminution de capital par annulation des actions propres	-3.550.132.014,36	0,00
Annulation art. 355 transfert capital vers subsides en capital	337.842.326,89	0,00
Au 31 décembre 2014	982.580.391,67	299.317.752,80
Au 31 décembre 2017	982.580.391,67	299.317.752,80

Suite à la scission partielle et aux assemblées générales extraordinaires du 19 décembre 2013 et du 21 mai 2014, les mouvements de capital suivants sont devenus effectifs:

- Incorporation de plus-values de réévaluation pour un montant de 1.164.744.061,45€ sans émission de nouvelles actions, mais par augmentation de la valeur nominale des actions existantes;
- Augmentation de capital de 1.675.064.517,69€ par émission de 42.433.200 actions comme compensation de l'actif net acquis dans la scission partielle de la SNCB fusionnée;
- Diminution de capital de 3.550.132.014,36€ par annulation des actions propres obtenue dans la scission partielle de la SNCB fusionnée;
- Annulation du transfert de capital vers subsides en capital dans le cadre de l'art. 355 de la Loi du 20 juillet 2006 pour un montant de 337.842.326,89€ suite à la réforme du Groupe SNCB.

A la fin de l'année comptable, Infrabel ne détient pas d'actions propres.

Note 18

Réserves consolidées

Les mutations dans les réserves consolidées se résument comme suit:

	Plus-values de réévaluation	Report à nouveau	Réserves consolidées	Total
Solde au 1 janvier 2017	61.919.662,31	-189.156.952,12	6.009.321,95	-121.227.967,86
Résultat de l'année	0,00	142.728.031,88	0,00	142.728.031,88
Affectation du résultat Y-1	0,00	-43.439.864,08	43.439.864,08	0,00
Résultats non-réalisés	0,00	724.213,10	-35.812,84	688.400,26
Réévaluation impact résultat	-39.361,30	39.361,30	0,00	0,00
Variation du périmètre		42.693.240,29	-42.698.451,19	-5.210,90
Variation des plus-values de réévaluation	-4.124.785,90	0,00	0,00	-4.124.785,90
Dividendes	0,00	0,00	-122.500,00	-122.500,00
Solde au 31 décembre 2017	57.755.515,11	-46.411.969,62	6.592.422,00	17.935.967,50

	Plus-values de réévaluation	Report à nouveau	Réserves consolidées	Total
Solde au 1 janvier 2016	62.310.948,97	-140.404.738,38	17.276.508,87	-60.817.280,54
Résultat de l'année	0,00	-43.439.864,08	0,00	-43.439.864,08
Affectation du résultat Y-1	0,00	-62.201.351,46	62.201.351,48	0,02
Résultats non-réalisés	0,00	-15.228.835,58	-1.263.149,48	-16.491.985,06
Réévaluation impact résultat	-157.445,05	157.445,05	0,00	0,00
Variation des plus-values de réévaluation	-233.841,61	0,00	0,00	-233.841,61
Transfert	0,00	71.960.392,35	-71.960.388,91	3,44
Dividendes	0,00	0,00	-245.000,00	-245.000,00
Solde au 31 décembre 2016	61.919.662,31	-189.156.952,12	6.009.321,95	-121.227.967,86

Note 19

Dettes pour avantages au personnel

Suite à la restructuration du Groupe SNCB au 1^{er} janvier 2014 et à la constitution de HR Rail, les dettes pour avantages au personnel font partie des dettes IAS 19 du Groupe Infrabel. Le contrat entre HR Rail et Infrabel prévoit que HR Rail est l'employeur juridique du personnel, mais pas l'employeur économique. Ce contrat prévoit également que les dettes IAS 19 seront décentralisées et reprises dans le bilan du Groupe Infrabel.

19.1 Récapitulatif des dettes pour avantages au personnel

La dette pour les avantages au personnel reconnue à l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Dettes inscrites à l'état de la situation financière au titre:		
Avantages postérieurs à l'emploi	169.978.598,53	171.096.777,80
Autres avantages à long terme	80.747.378,38	81.529.992,43
Indemnités de cessation d'emploi	9.084.774,50	10.669.169,60
Total des dettes inscrites à l'état de la situation financière:	259.810.751,41	263.295.939,83
- dont courant	82.514.887,41	83.440.596,11
- dont non courant	177.295.864,00	179.855.343,72

19.2 Description des avantages au personnel

19.2.1 *Avantages postérieurs à l'emploi*

Les différents avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel sont les suivants :

Cotisation patronale à la Caisse de Solidarité Sociale

Les agents statutaires pensionnés, ainsi que leurs ayants droit (enfants et conjoint) et les ayants droit des agents décédés, sont couverts par la Caisse de Solidarité Sociale.

Cette Caisse est partiellement financée par le Groupe qui verse une cotisation exprimée en pourcentage des pensions reçues.

Couverture hospitalisation

Dans le cadre du protocole d'accord social 2008-2010, il a été convenu que les Chemins de fer belges poursuivent le financement des primes d'une assurance collective qui couvre les frais liés à une hospitalisation en chambre à deux lits. Cette couverture s'applique aux agents statutaires en activité de service ou aux agents statutaires pensionnés, ainsi qu'à leurs ayants droit (enfants, conjoint) affiliés au Fonds des Œuvres Sociales.

Prestations en cas d'accident du travail

Etant donné que le personnel statutaire ne bénéficie pas du système légal de couverture en cas d'accident du travail, un système propre au Groupe a été instauré. Ainsi, les membres du personnel et leurs ayants droit bénéficient d'indemnités en cas d'accident du travail, en ce compris les accidents survenant sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail, et les maladies professionnelles. Les indemnités comprennent des remboursements de soins médicaux, des rentes viagères dont le montant dépend du niveau d'incapacité de travail, et des rentes et indemnités aux ayants droit en cas de décès suite à un accident de travail.

Cotisation patronale au fonds syndical

Dans le cadre de l'accord syndical 2016-2019 conclu avec les organisations reconnues, les Chemins de fer belges versent auxdites organisations un montant annuel de 10 EUR par affilié pensionné.

Ces quatre types d'avantages postérieurs à l'emploi sont du type « prestations définies » (defined benefit plan) et génèrent ainsi une dette d'avantages au personnel.

Plans de pension

Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'Etat a repris les obligations assumées auparavant par le Groupe en matière de pensions du personnel statutaire. L'obligation du Groupe se limite désormais au versement de la cotisation patronale à l'Etat.

En ce qui concerne le personnel contractuel, un plan de pension du type « cotisations définies » est applicable pour un nombre très limité de personnes (defined contribution plan). Comme ces plans de pension sont du type « cotisations définies » (defined contribution plan), ils ne génèrent aucune dette associée aux avantages au personnel.

A l'exception de la couverture hospitalisation qui est assurée auprès d'une compagnie d'assurance, les avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préfinancés dans un véhicule de financement externe et n'ont donc aucun actif de couverture, ni de droits à remboursement.

19.2.2 Autres avantages à long terme

Les différents autres avantages à long terme accordés au personnel sont les suivants :

Primes d'ancienneté

Des décorations civiques sont versées au personnel après un certain nombre d'années de service.

Jours de congé liés à l'âge

Des jours de congé additionnels sont octroyés au personnel statutaire à 45 et 50 ans. Une dette correspondante est déterminée uniquement pour la population pour laquelle des prestations doivent être assurées.

Congé de disponibilité

Sous certaines conditions, des congés de disponibilité peuvent être accordés pour une période allant de un à trois ans. Une indemnité est versée aux agents concernés.

Jours de crédit

Les jours de crédit octroyés au personnel peuvent être reportés au-delà des 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Conformément à la norme IAS 19 Revised, ils sont considérés comme autres avantages à long terme.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

19.2.3 Indemnités de cessation d'emploi

Les différentes indemnités de cessation d'emploi accordées au personnel sont les suivantes:

Interruption de carrière à temps partiel

Les membres du personnel statutaire peuvent bénéficier de « préretraites » à temps partiel instaurées par différents systèmes. Ces systèmes s'appliquent à certaines catégories de personnel et prévoient, pour les personnes qui ont atteint un âge minimum, des allocations complémentaires compensant partiellement la perte de temps de travail.

Selon IAS 19R, seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes d'interruption de carrière jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Système de temps partiel

Des systèmes de compensation en cas de temps partiel existent pour certaines catégories de personnel ne pouvant bénéficier du congé de préretraite. Il s'agit de régimes volontaires de travail à temps partiel, prévoyant une allocation complémentaire compensant partiellement la perte de temps de travail.

Selon IAS 19R, seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes de temps partiel jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

19.3 Dettes pour avantages au personnel

Les montants reconnus à l'état de la situation financière pour l'ensemble des avantages accordés au personnel sont les suivants :

	31/12/2017				31/12/2016			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Passif / (actif) net à l'état de la situation financière								
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	169.978.598,53	80.747.378,38	9.084.774,50	259.810.751,41	171.096.777,80	81.529.992,43	10.669.169,60	263.295.939,83
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	169.978.598,53	80.747.378,38	9.084.774,50	259.810.751,41	171.096.777,80	81.529.992,43	10.669.169,60	263.295.939,83
<i>Dont : Passifs nets comptabilisés</i>	<i>169.978.598,53</i>	<i>80.747.378,38</i>	<i>9.084.774,50</i>	<i>259.810.751,41</i>	<i>171.096.777,80</i>	<i>81.529.992,43</i>	<i>10.669.169,60</i>	<i>263.295.939,83</i>
<i>Dont : Actifs nets comptabilisés</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont : Régimes non financés</i>	<i>169.978.598,53</i>	<i>80.747.378,38</i>	<i>9.084.774,50</i>	<i>259.810.751,41</i>	<i>171.096.777,80</i>	<i>81.529.992,43</i>	<i>10.669.169,60</i>	<i>263.295.939,83</i>
<i>Dont : Régimes intégralement ou partiellement financés</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

Les montants relatifs aux plans du type « prestations définies », reconnus à l'état du résultat global se décomposent, comme suit:

	31/12/2017				31/12/2016			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Note								
Charge enregistrée en résultat								
Coût des services rendus	4.015.511,49	26.909.574,12	0,00	30.925.085,61	5.005.736,72	35.041.244,84	10.682,13	40.057.663,69
Intérêt financier net (*)	2.906.175,36	78.380,52	65.136,84	3.049.692,72	3.493.273,56	113.630,40	135.163,32	3.742.067,28
Ecart actuariels (avantages à long terme et indemnités de cessation d'emploi)	0,00	-4.527,82	-681.651,86	-686.179,68	0,00	81.308,60	-697.949,56	-616.640,96
Transferts	-365.541,82	-22.593,28	-8.093,47	-396.228,57	-117.895,01	-90.096,37	30.873,98	-177.117,40
Coût des services passés	0,00	181.873,81	0,00	181.873,81	0,00	0,00	0,00	0,00
Charge totale enregistrée en résultat	6.556.145,03	27.142.707,35	-624.608,49	33.074.243,89	8.381.115,27	35.146.087,47	-521.230,13	43.005.972,61
<i>Dont :</i>								
<i>Comptabilisé en frais de services et biens divers</i>	<i>25</i>	<i>3.649.969,67</i>	<i>27.064.326,83</i>	<i>-689.745,33</i>	<i>4.887.841,71</i>	<i>35.032.457,07</i>	<i>-656.393,45</i>	<i>39.263.905,33</i>
<i>Comptabilisé en charges financières</i>	<i>27</i>	<i>2.906.175,36</i>	<i>78.380,52</i>	<i>65.136,84</i>	<i>3.493.273,56</i>	<i>113.630,40</i>	<i>135.163,32</i>	<i>3.742.067,28</i>
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	-724.213,10	0,00	0,00	-724.213,10	15.228.835,58	0,00	0,00	15.228.835,58

(*) Dont : rendement attendu des actifs du régime = 0

Conformément à la norme IAS 19 Revised, les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels des autres avantages à long terme et des indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisés dans le résultat net.

Le total des primes versées par le Groupe en 2017 dans le cadre des plans du type « cotisations définies » s'élève à 2.726.744,66€ (2016: 2.249.684,67€).

Les mouvements de la valeur actuelle de l'obligation et de la juste valeur des actifs pendant la période peuvent être résumés comme suit :

Mouvement de la valeur actuelle de l'obligation:

	31/12/2017				31/12/2016			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Valeur actuelle de l'obligation								
Au 1er janvier	171.096.777,80	81.529.992,43	10.669.169,60	263.295.939,83	154.362.312,17	77.162.109,89	12.513.140,09	244.037.562,15
Coût des services rendus	4.015.511,49	26.909.574,12	0,00	30.925.085,61	5.005.736,72	35.041.244,84	10.682,13	40.057.663,69
Coût financier	2.906.175,36	78.380,52	65.136,84	3.049.692,72	3.493.273,56	113.630,40	135.163,32	3.742.067,28
Ecarts actuariels de la période	-724.213,10	-4.527,82	-681.651,86	-1.410.392,78	15.228.835,58	81.308,60	-697.949,56	14.612.194,62
Prestations versées	-6.950.111,20	-27.925.321,40	-959.786,61	-35.835.219,21	-6.875.485,22	-30.778.204,93	-1.322.740,36	-38.976.430,51
Transferts	-365.541,82	-22.593,28	-8.093,47	-396.228,57	-117.895,01	-90.096,37	30.873,98	-177.117,40
Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période	169.978.598,53	80.747.378,38	9.084.774,50	259.810.751,41	171.096.777,80	81.529.992,43	10.669.169,60	263.295.939,83

La répartition de la valeur actuelle de l'obligation, séparément pour la population active et la population inactive (pensionnés et ayants droit), est la suivante:

	31/12/2017				31/12/2016			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période								
Obligation relative au personnel actif	49.727.701,56	80.747.378,38	9.084.774,50	139.559.854,44	53.449.644,50	81.529.992,43	10.669.169,60	145.648.806,53
Obligation relative au personnel retraité ou aux inactifs (ayants droit, ...)	120.250.896,97	0,00	0,00	120.250.896,97	117.647.133,30	0,00	0,00	117.647.133,30
Total de l'obligation à la fin de la période	169.978.598,53	80.747.378,38	9.084.774,50	259.810.751,41	171.096.777,80	81.529.992,43	10.669.169,60	263.295.939,83

Mouvement de la juste valeur des actifs du régime:

	31/12/2017				31/12/2016			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Juste valeur des actifs du régime								
Au 1er janvier								
Cotisations effectuées/ prestations versées par l'employeur	6.950.111,20	27.925.321,40	959.786,61	35.835.219,21	6.875.485,22	30.778.204,93	1.322.740,36	38.976.430,51
Prestations versées	-6.950.111,20	-27.925.321,40	-959.786,61	-35.835.219,21	-6.875.485,22	-30.778.204,93	-1.322.740,36	-38.976.430,51
A la fin de la période	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

La réconciliation à l'état de la situation financière se présente comme suit:

	31/12/2017				31/12/2016			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Situation du régime								
Valeur actuelle de l'obligation au 1er janvier	171.096.777,80	81.529.992,43	10.669.169,60	263.295.939,83	154.362.312,17	77.162.109,89	12.513.140,09	244.037.562,15
Total	171.096.777,80	81.529.992,43	10.669.169,60	263.295.939,83	154.362.312,17	77.162.109,89	12.513.140,09	244.037.562,15
Passif / (actif) net à l'état de la situation financière								
Au 1er janvier	171.096.777,80	81.529.992,43	10.669.169,60	263.295.939,83	154.362.312,17	77.162.109,89	12.513.140,09	244.037.562,15
Charge totale comptabilisée dans les états financiers	6.556.145,03	27.142.707,35	-624.608,49	33.074.243,89	8.381.115,27	35.146.087,47	-521.230,13	43.005.972,61
Ecarts actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global	-724.213,10	-	-	-724.213,10	15.228.835,58	-	-	15.228.835,58
Cotisations effectuées ou prestations versées directement par l'employeur	-6.950.111,20	-27.925.321,40	-959.786,61	-35.835.219,21	-6.875.485,22	-30.778.204,93	-1.322.740,36	-38.976.430,51
A la fin de la période	169.978.598,53	80.747.378,38	9.084.774,50	259.810.751,41	171.096.777,80	81.529.992,43	10.669.169,60	263.295.939,83
Montant cumulé des gains et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-

Pour l'année 2018, le Groupe estime que les cotisations et les prestations versées directement seront de 6,6 millions € (2017: 6,4 millions €) pour les avantages postérieurs à l'emploi, de 29,0 millions € (2017: 29,0 millions €) (en ce compris les jours de crédit) pour les avantages à long terme et de 0,9 millions € (2017: 1,1 millions €) pour les indemnités de cessation d'emploi.

19.4 Décomposition des écarts actuariels

Les écarts actuariels se décomposent comme suit:

	31/12/2017				31/12/2016			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Ecarts actuariels de la période								
Ecarts dus aux changements d'hypothèses financières	-785.178,84	7.311,49	-37.638,87	-815.506,22	14.226.352,03	394.721,65	478.805,26	15.099.878,94
Ecarts dus aux changements d'hypothèses démographiques	-408.683,25	0,00	0,00	-408.683,25	-231.113,99	3.322,98	0,00	-227.791,01
Ecarts d'expérience	469.648,99	-11.839,31	-644.012,99	-186.203,31	1.233.597,54	-316.736,03	-1.176.754,82	-259.893,31
Total des écarts actuariels	-724.213,10	-4.527,82	-681.651,86	-1.410.392,78	15.228.835,58	81.308,60	-697.949,56	14.612.194,62

19.5 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Hypothèses actuarielles :

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous:

	31/12/2017	31/12/2016
Taux d'actualisation		
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	1,74%	1,71%
Pour les autres avantages à long terme	0%-1,24%	0%-1,25%
Pour les indemnités de cessation d'emploi	0%-0,71%	0%-0,66%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	0,00%	0,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	2,00%
Tables de mortalité	MR et MR-1 (si nés après 1950)/FR	MR et MR-1 (si nés après 1950)/FR

Au 31 décembre, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les engagements est déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements (source: Bloomberg).

L'hypothèse d'augmentation des frais médicaux (inflation comprise) a été déterminée sur base du contrat en vigueur. Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation du Groupe.

	31/12/2017	31/12/2016
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	15,63	15,54
Pour les autres avantages à long terme (*)	12,07	11,51
Pour les indemnités de cessation d'emploi	8,34	8,03
Duration totale moyenne pondérée	15,15	14,98

(*) sans tenir compte de l'obligation relative aux jours de crédit

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles belges et sur l'expérience observée au sein des Chemins de fer belges.

	Personnel actif (espérance de vie à la retraite)	Inactifs
Hommes	18,9	14,9
Femmes	21,5	10,0

Analyse de sensibilité

	Effet sur la valeur actuelle de l'obligation au 31/12/2017	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5%)		
Avantages postérieurs à l'emploi	-12.534.308,58	12.605.090,44
Autres avantages à long terme	-354.163,53	378.021,61
Indemnités de cessation d'emploi	-366.954,18	384.376,60
Evolution des coûts médicaux (variation de 1%)	5.626.560,67	-4.475.260,90
Mortalité (variation de l'espérance de vie de 1 an)	11.552.205,96	-

Note 20

Provisions

Les mouvements des provisions de l'année 2017 se synthétisent comme suit:

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Restructuration	Autres	Total
Au 1er janvier 2017	51.658.116,87	33.297.848,15	5.630.603,25	14.059.265,09	104.645.833,36
Dont					
Non courant	11.620.991,78	24.066.992,79	5.630.603,25	674.675,31	41.993.263,13
Courant	40.037.125,09	9.230.855,36	0,00	13.384.589,78	62.652.570,23
Comptabilisé en résultats réalisés et non-réalisés:					
Dotations de l'exercice	18.929.174,56	1.573.384,38	0,00	823.797,69	21.326.356,63
Utilisations de l'exercice (-)	-4.939.879,58	-1.060.750,00	-2.206.951,58	-78.670,54	-8.286.251,70
Reprises de l'exercice (-)	-14.159.888,18	-581.504,90	0,00	0,00	-14.741.393,08
Charges financières	-51.329,17	13.538,05	0,00	0,00	-37.791,12
Effet de changement de taux	-920.948,69	-580.110,10	0,00	0,00	-1.501.058,79
Autres mouvements	-125.000,00	0,00	0,00	125.000,00	0,00
Au 31 décembre 2017	50.390.245,81	32.662.405,58	3.423.651,67	14.929.392,24	101.405.695,30
Dont					
Non courant	7.931.609,80	29.748.957,92	3.423.651,67	721.004,77	41.825.224,16
Courant	42.458.636,01	2.913.447,66	0,00	14.208.387,47	59.580.471,14

Le détail des provisions de l'année 2016 se synthétise comme suit:

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Restructuration	Autres	Total
Au 1er janvier 2016	52.546.316,76	33.327.178,03	8.305.000,00	13.371.060,00	107.549.554,79
Dont					
Non courant	10.701.332,53	26.335.825,72	8.305.000,00	811.182,05	46.153.340,30
Courant	41.844.984,23	6.991.352,31	0,00	12.559.877,95	61.396.214,49
Comptabilisé en résultats réalisés et non-réalisés:					
Dotations de l'exercice	12.963.096,04	105.117,74	5.630.603,25	13.384.589,78	32.083.406,81
Utilisations de l'exercice (-)	-11.950.611,86	-334.438,00	-8.305.000,00	-11.506,74	-20.601.556,60
Reprises de l'exercice (-)	-1.958.677,19	-164.193,24	0,00	-12.559.877,95	-14.682.748,38
Charges financières	16.829,73	98.300,74	0,00	0,00	115.130,47
Effet de changement de taux	-51.976,84	265.882,88	0,00	0,00	213.906,04
Autres mouvements	93.140,23	0,00	0,00	-125.000,00	-31.859,77
Au 31 décembre 2016	51.658.116,87	33.297.848,15	5.630.603,25	14.059.265,09	104.645.833,36
Dont					
Non courant	11.620.991,78	24.066.992,79	5.630.603,25	674.675,31	41.993.263,13
Courant	40.037.125,09	9.230.855,36	0,00	13.384.589,78	62.652.570,23

Litiges juridiques

La provision pour litiges juridiques correspond à la valeur actuelle de la meilleure estimation des sorties de ressources en raison de litiges juridiques, et dont la survenance est probable (probabilité > 50%).

Les passifs éventuels qui représentent les litiges juridiques contre le Groupe pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible, sont renseignés à la note 29.

Pour ne pas compromettre la position du Groupe Infrabel dans la négociation avec les autres parties sur la cause de la provision, le passif éventuel ou l'actif éventuel, les sorties

futures ou attendues et leur timing ne sont pas mentionnées.

Assainissement du sol

La provision pour assainissement du sol représente la valeur actuelle du coût estimé des travaux à effectuer en ce qui concerne les obligations légales et implicites de dépollution des terrains.

La variation de la provision pour la pollution historique du sol est la conséquence de nouvelles pollutions constatées, d'utilisations de ces provisions et d'adaptations des estimations en raison, par exemple, de meilleures méthodes de mesures de la pollution.

Restructuration

Dans le cadre de la fusion par absorption d'Ixilio SA, TUC RAIL SA a comptabilisé une dépense de 2.206.951,58 €.

Autres

Les autres provisions contiennent une provision pour litiges fiscaux. Suite à un contrôle fiscal auprès de HR Rail, Infrabel a remboursé en partie les revenus provenant de certaines exonérations de précompte professionnel reprises dans la déclaration précompte professionnel 2013. Des provisions complémentaires ont été actées pour les années d'imposition 2014 et 2015. Pendant l'année fiscale 2016, Infrabel a appliqué l'interprétation la plus stricte des règles fiscales. Une provision n'était donc plus nécessaire. Depuis 2017, le plan de relance n'est plus d'application pour Infrabel. Cette provision s'élève à 14.208.387,47 € au 31 décembre 2017.

Note 21

Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêt conclus par le Groupe. Pour plus d'informations sur l'exposition du Groupe au risque d'intérêt, au risque de change et de liquidité, nous nous référons à la note 4.

Les dettes financières non courantes au 31 décembre 2017 se résument comme suit:

Dettes financières non courantes

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Det.fin - dettes en comptes courant	Dettes de location-financement	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
Au 1er janvier 2017	134.075.631,33	1.218.382.198,44	0,00	663.926.195,23	940.249.593,51	2.956.633.618,51	18.947,89	2.956.652.566,40
Nouvelles dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Remboursements	-116.074,98	0,00	0,00	0,00	0,00	-116.074,98		-116.074,98
Intérêts capitalisés	0,00	385.185,73	0,00	0,00	25.676.308,44	26.061.494,17		26.061.494,17
Transferts - non courant à courant	195.290.000,00	0,00	0,00	-8.627.340,27	0,00	186.662.659,73		186.662.659,73
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.609.227,16	3.609.227,16
Ecart de conversion	0,00	0,00	0,00	0,00	-59.391.769,09	-59.391.769,09		-59.391.769,09
Ajustement à la juste valeur	298.537,63	0,00	0,00	0,00	-126.070.186,12	-125.771.648,49		-125.771.648,49
Au 31 décembre 2017	329.548.093,98	1.218.767.384,17	0,00	655.298.854,96	780.463.946,74	2.984.078.279,85	3.628.175,05	2.987.706.454,90

L'augmentation des emprunts bancaires non courants de 195.290.000,00 € est principalement due à la levée par INTEL de deux options de prolongation avec deux ans de deux emprunts pour un montant de 260.000.000,00 €. De ce fait, ce montant a été reclassifié des dettes financières courantes aux dettes financières non courantes. Par ailleurs, il a été procédé à la reclassification vers le « court terme » de la partie des dettes financières « long terme » qui tombe à échéance dans l'année, pour un montant de 64.710.000,00 €.

Le Groupe Infrabel a les dettes financières suivantes à long terme :

- Des emprunts obligataires non-convertibles dans le cadre du programme EMTN et des placements privés pour un montant de 1.218.767.384,17 €;
- Des dettes financières auprès d'institutions de crédit pour un montant de 329.225.222,94 €;
- Dettes de location-financement, parmi lesquelles les obligations financières en ce qui concerne le PPP de la liaison du Liefkenshoek, pour un montant de 655.298.854,96 € (voir aussi note 31 pour plus d'information) ;
- Les autres dettes financières pour un montant de 431.162.973,88 € parmi lesquelles les dettes en rapport aux contrats 'concession and concession back' sur certaines lignes TGV (voir aussi note 30 pour plus d'information).

Pour les instruments financiers dérivés et les placements liés à ces dettes financières, nous nous référons aux notes 12 et 13.

Les dettes financières courantes au 31 décembre 2017 se ventilent comme suit:

Dettes financières courantes

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Det.fin - dettes en comptes courant	Dettes de location-financement	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
Au 1er janvier 2017	296.875.217,26	100.000.000,00	19.578.916,53	8.159.693,19	7.952.261,88	432.566.088,86	52.084.665,53	484.650.754,39
Nouvelles dettes	0,00	0,00	2.830.000,00	0,00	15.000.000,00	17.830.000,00	0,00	17.830.000,00
Remboursements	-36.629.027,61	-100.000.000,00	-22.408.916,53	-8.577.446,58	0,00	-167.615.390,72	0,00	-167.615.390,72
Transferts - non courant à courant	-195.290.000,00	0,00	0,00	8.627.340,27	0,00	-186.662.659,73	0,00	-186.662.659,73
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	-233.155,85	-452.261,88	-685.417,73	-1.832.329,01	-2.517.746,74
Ajustement à la juste valeur	859.630,20	0,00	0,00	0,00	0,00	859.630,20	0,00	859.630,20
Au 31 décembre 2017	65.815.819,85	0,00	0,00	7.976.431,03	22.500.000,00	96.292.250,88	50.252.336,52	146.544.587,40

Les dettes de location-financement courantes concernent principalement la dette à court terme concernant le PPP de la liaison du Liefkenshoek.

Le montant des autres dettes financières correspond intégralement à la dette à HR Rail pour les placements qu'il a effectué auprès d'Infrabel.

Les dettes financières non courantes au 31 décembre 2016 se ventilent comme suit:

Dettes financières non courantes

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Det.fin - dettes en comptes courant	Dettes de location-financement	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
Au 1er janvier 2016	405.876.762,63	1.318.011.950,41	0,00	660.319.688,82	812.186.717,11	3.196.395.118,97	23.713.902,82	3.220.109.021,79
Nouvelles dettes	0,00	0,00	0,00	11.757.520,48	0,00	11.757.520,48		11.757.520,48
Remboursements	-116.112,59	0,00	0,00	0,00	0,00	-116.112,59		-116.112,59
Intérêts capitalisés	0,00	370.248,03	0,00	0,00	23.553.378,35	23.923.626,38		23.923.626,38
Transferts - non courant à courant	-271.630.000,00	-100.000.000,00	0,00	-8.151.014,07	0,00	-379.781.014,07		-379.781.014,07
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-23.694.954,93	-23.694.954,93
Ecart de conversion	0,00	0,00	0,00	0,00	16.296.871,25	16.296.871,25		16.296.871,25
Ajustement à la juste valeur	-55.018,71	0,00	0,00	0,00	88.212.626,80	88.157.608,09		88.157.608,09
Au 31 décembre 2016	134.075.631,33	1.218.382.198,44	0,00	663.926.195,23	940.249.593,51	2.956.633.618,51	18.947,89	2.956.652.566,40

Les dettes financières courantes au 31 décembre 2016 se ventilent comme suit:

Dettes financières courantes

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Det.fin - dettes en comptes courant	Dettes de location-financement	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
Au 1er janvier 2016	25.382.525,38	0,00	0,00	5.759.023,37	452.261,88	31.593.810,63	26.247.506,81	57.841.317,44
Nouvelles dettes	0,00	0,00	30.828.916,53	0,00	7.500.000,00	38.328.916,53	0,00	38.328.916,53
Remboursements	-5.728,91	0,00	-11.250.000,00	-5.750.344,25	0,00	-17.006.073,16	0,00	-17.006.073,16
Transferts - non courant à courant	271.630.000,00	100.000.000,00	0,00	8.151.014,07	0,00	379.781.014,07	0,00	379.781.014,07
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	0,00	-452.261,88	-452.261,88	26.289.420,60	25.837.158,72
Ajustement à la juste valeur	-131.579,21	0,00	0,00	0,00	0,00	-131.579,21	0,00	-131.579,21
Au 31 décembre 2016	296.875.217,26	100.000.000,00	19.578.916,53	8.159.693,19	7.500.000,00	432.113.826,98	52.536.927,41	484.650.754,39

Les caractéristiques des dettes financières au 31 décembre 2017 sont:

Caractéristiques des dettes financières	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (EUR)	Valeur comptable (EUR)
Emprunts bancaires	EUR	Variable	< 1 an	64.826.084,98	65.838.263,60
			1 - 2 ans	306.150.148,63	306.150.148,63
			2 - 5 ans	23.075.074,31	23.397.945,35
Total emprunts bancaires				394.051.307,92	395.386.357,58
Emprunts obligataires	EUR	Zéro coupon	< 1 an		23.844.976,29
			> 5 ans	841.767.384,17	841.767.384,17
		Variable	< 1 an		2.612.145,21
			> 5 ans	377.000.000,00	377.000.000,00
Total emprunts obligataires			1.218.767.384,17	1.245.224.505,67	
Dettes de location-financement	EUR	Fixe	< 1 an	7.976.431,03	7.976.431,03
			1 - 2 ans	16.233.268,73	16.233.268,73
			2 - 5 ans	32.583.149,97	32.583.149,97
			> 5 ans	606.482.436,26	606.482.436,26
Total dettes de location-financement			663.275.285,99	663.275.285,99	
Autres dettes financiers	EUR	Vast	< 1 an	22.500.000,00	46.263.903,71
			1 - 2 ans	0,00	0,00
	USD	Fixe	> 5 ans	431.162.973,88	780.463.946,74
Charges à imputer	EUR		< 1 jaar		8.867,56
			> 5 jaar		3.628.175,05
Total autres dettes financières et charges à imputer				453.662.973,88	830.364.893,06
Det. fin - dette en compte courant	EUR	Variabel	< 1 an	0,00	0,00
Total autres dettes financières				0,00	0,00
Total dettes financières				2.729.756.951,96	3.134.251.042,30

Les caractéristiques des dettes financières au 31 décembre 2016 sont:

Caractéristiques des dettes financières	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (EUR)	Valeur comptable (EUR)
Emprunts bancaires	EUR	Variable	< 1 an	36.630.000,00	36.675.806,33
			1 - 2 ans	39.880.648,96	39.880.648,96
			2 - 5 ans	69.170.648,96	69.170.648,96
Total emprunts bancaires				145.681.297,92	145.727.104,25
Emprunts obligataires	EUR	Zéro coupon	< 1 an	100.000.000,00	123.540.584,66
			> 5 ans	741.382.198,44	741.674.780,63
		Variable	< 1 an		12.222.930,94
			> 5 ans	477.000.000,00	477.000.000,00
Total emprunts obligataires			1.318.382.198,44	1.354.438.296,23	
Dettes de location-financement	EUR	Fixe	< 1 an	8.159.693,19	8.159.693,19
			1 - 2 ans	16.301.688,34	16.301.688,34
			2 - 5 ans	27.652.099,32	27.652.099,32
			> 5 ans	619.972.407,57	619.972.407,57
Total dettes de location-financement			672.085.888,42	672.085.888,42	
Autres dettes financiers	EUR	Variable	< 1 an	245.525.193,52	236.123.590,95
			< 1 an	47.484.373,00	47.484.373,00
	USD	Fixe	> 5 ans	464.936.242,48	965.865.151,42
Total autres dettes financières				757.945.809,00	1.249.473.115,37
Det.fin - dettes en comptes courant	EUR	Variabel	< 1 an	19.578.916,53	19.578.916,53
Total autres dettes financières				19.578.916,53	19.578.916,53
Total dettes financières				2.913.674.110,31	3.441.303.320,80

Dettes financières relatives aux contrats de location-financement

Les échéances des dettes relatives aux contrats de location-financement sont les suivantes:

	A moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs				
Paiements minimaux futurs	6.163.181,49	44.804.663,45	607.591.102,52	658.558.947,46
Intérêts/charges futures d'intérêts sur contrats	40.992.726,51	197.460.233,95	655.703.782,40	894.156.742,86
Total	47.155.908,00	242.264.897,40	1.263.294.884,92	1.552.715.690,32

Les engagements en matière de loyers minimaux futurs, exigibles en vertu des contrats de location simples non-résiliables, sont repris à la note 32.

Note 22

Actifs / passifs d'impôts différés

Au 31 décembre 2017, le Groupe n'a pas acté de créances d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales récupérables et aux crédits d'impôts.

Les latences fiscales actives et passives au 31 décembre 2017 concernent des litiges temporaires.

Actifs/passifs d'impôts différés	31/12/2017	31/12/2016
Créances d'impôts différés relatifs aux:		
Pertes fiscales récupérables et aux crédits d'impôts	0,00	0,00
Latences fiscales actives	112,85	0,00
Latences fiscales passives	-128.855,90	0,00
Total	-128.743,05	0,00

Note 23

Dettes commerciales et autres dettes

Non courantes

Dettes commerciales et autres dettes	31/12/2017	31/12/2016
Dettes relatives aux contrats de construction	0,00	707.036,06
Autres dettes	558.870.743,18	587.773.586,32
Dettes commerciales et autres dettes	558.870.743,18	588.480.622,38

Courantes

Dettes commerciales et autres dettes	31/12/2017	31/12/2016
Dettes commerciales	591.010.285,91	608.842.374,84
Dettes commerciales liées aux contrats de construction	3.328.320,36	25.230.459,97
Impôts et autres taxes	10.687.501,25	23.840.676,40
Dettes sociales	9.372.361,51	10.139.772,27
Autres dettes	178.218.506,58	175.188.941,66
Dettes commerciales et autres dettes	792.616.975,61	843.242.225,14
Total dettes commerciales et autres dettes	1.351.487.718,79	1.431.722.847,52

Les autres dettes non courantes et courantes sont constituées comme suit:

- L'obligation contractuelle vis-à-vis du partenaire privé dans le PPP Diabolo de la contribution annuelle de 9 millions € (indexable) pendant la durée du PPP;
- Les produits reportés liés aux redevances infrastructure facturées 2 mois à l'avance aux opérateurs ferroviaires;
- Les produits reportés liés aux créances sur l'Etat belge.

Les dettes commerciales sont libres d'intérêts et sont payées dans un délai de 30 jours à l'exception des dettes commerciales liées aux marchés de travaux. Les autres dettes sont également libres d'intérêts.

Note 24

Subsides

24.1 Subsides en capital

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

	31/12/2017	31/12/2016
Au 1 janvier	15.478.074.782,14	15.126.228.220,40
Nouveaux subsides	952.903.535,15	951.110.526,34
Transferts - subsides envers le compte du résultat	-643.738.844,04	-599.263.964,61
Transferts - autres	-67.253.157,80	0,00
Au 31 décembre	15.719.986.315,45	15.478.074.782,14
Dont		
Non courant	15.078.343.940,60	14.923.910.789,04
Courant	641.642.374,85	554.163.993,10

Les subsides en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif du bilan et sont reconnus en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus.

24.2 Subsides d'exploitation

Les subsides d'exploitation sont portés à l'état du résultat réalisé sous la rubrique 'Produits d'exploitation avant subsides en capital'. Les subsides d'exploitation comprennent les allocations de base, allouées par l'Etat, ainsi que – seulement pour 2016 - l'exonération partielle du précompte professionnel dans le cadre du plan de relance économique. Ce dernier a été arrêté en 2017. Les subsides d'exploitation s'élèvent à 148.329.622,45 € en 2017 (2016: 182.187.329,91 €).

24.3 Subsides d'intérêts

Les subsides d'intérêts obtenus dans le cadre d'emprunts sont comptabilisés en déduction des charges financières. L'impact des subsides d'intérêts sur les charges financières au 31 décembre 2017 s'élève à -44.192.792,88 € (2016: -44.167.467,21 €).

Note 25

Produits et charges d'exploitation

25.1 Produits d'exploitation

25.1.1 Chiffre d'affaires

	31/12/2017	31/12/2016
Redevance infrastructure	728.963.091,78	702.447.310,98
Fourniture d'énergie	114.908.407,23	116.519.489,12
Prestations informatiques et télécommunication	55.950.557,12	43.241.862,05
Prestations d'études et d'assistance (hors ICT)	59.763.135,10	48.460.909,10
Gestion du patrimoine	8.256.537,29	7.459.715,48
Divers	30.885.696,83	35.897.519,86
Chiffre d'affaires	998.727.425,35	954.026.806,59

25.1.2 Autres produits d'exploitation

	31/12/2017	31/12/2016
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2.101.636,93	328.437,57
Indemnités de dommages reçues de tiers	13.468.923,59	-211.071,58
Autres produits d'exploitation	4.928.692,96	13.370.881,82
Autres produits d'exploitation	20.499.253,48	13.488.247,81

25.2 Charges d'exploitation

25.2.1 Services et biens divers

	31/12/2017	31/12/2016
Frais de personnel	743.134.883,49	757.866.218,21
Fourniture d'énergie et autres fournitures	109.868.998,76	145.887.398,05
Entretien et réparations	118.915.477,93	111.287.069,25
Loyers et charges locatives	53.559.713,19	61.992.166,87
Frais liés à l'exploitation	22.903.353,92	19.959.224,81
Autres frais opérationnels	193.493.009,94	159.934.268,34
Services et biens divers	1.241.875.437,23	1.256.926.345,53

Les frais de personnel concernent les montants facturés par HR Rail pour la mise à disposition du personnel au Groupe ainsi que les charges, à l'exception des charges financières, liées aux provisions IAS 19.

En 2017, HR Rail a mis à disposition du Groupe un nombre moyen de 10.559,3 ETP (2016 : 10.642 ETP).

25.2.2 Autres charges d'exploitation

	31/12/2017	31/12/2016
Provisions pour risques et charges	-3.326.308,74	-3.068.679,32
Réductions de valeur	-7.635.330,89	-7.439.464,69
Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	138.549,41	339.551,54
Autres charges d'exploitation	5.039.153,41	3.790.523,72
Autres charges d'exploitation	-5.783.936,81	-6.378.068,75

Note 26

Frais de personnel

26.1 Frais de personnel

	31/12/2017	31/12/2016
Salaires, rémunérations et autres avantages à court terme	40.748.135,25	45.867.157,86
Cotisations patronales d'assurances sociales	10.413.581,30	11.929.666,32
Primes patronales pour assurances extra-légales	2.062.522,71	2.184.553,30
Autres frais de personnel	215.699,09	290.561,23
Frais de personnel	53.439.938,35	60.271.938,71

La diminution des frais de personnel en 2017 par rapport au 2016 est principalement due à la restructuration TUC RAIL SA.

Comme le personnel complet d'Infrabel est mis à disposition par HR Rail à Infrabel, les charges liées au personnel d'Infrabel ne se trouvent pas dans cette rubrique, mais dans la rubrique 25.2.1 *Services et biens divers*.

26.2 Effectif du personnel

	31/12/2017	31/12/2016
Ouvriers	14	19
Employés	620	714
Effectif moyen du personnel (en ETP)	634	733
Nombre moyen des intérimaires (en ETP)	1	8

Note 27

Produits et charges financiers

27.1 Produits financiers

Produits financiers	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'intérêt sur:		
Immobilisations financières	490.942,51	207.712,68
Actifs courants	30.717.991,52	32.291.044,84
Ajustement à la juste valeur	150.911.754,61	40.467.178,91
Plus-value sur réalisation d'actifs courants	1,00	1.214,88
Gains de change	79.774,99	47.860,95
Ecart de conversion	59.443.403,45	53.957.648,20
Produits financiers divers	265.850,72	246.100,07
Produits financiers	241.909.718,80	127.218.760,53

27.2 Charges financières

Charges financières	31/12/2017	31/12/2016
Charges d'intérêt sur:		
Dettes financières	77.178.960,68	79.947.005,68
Provisions	0,00	115.130,47
Dettes pour avantages au personnel	3.049.692,72	3.742.067,28
Ajustement à la juste valeur	44.450.076,99	112.847.618,10
Pertes de change	73.177,34	60.296,50
Ecart de conversion	55.540.314,64	27.334.209,01
Autres charges financières	741.503,55	726.397,68
Charges financières	181.033.725,92	224.772.724,72

La hausse des produits financiers et la baisse des charges financières en 2017 est principalement la conséquence de l'impact positif de l'évolution des taux d'intérêt des ajustements des instruments financiers à la juste valeur. En 2017 il y avait une augmentation des taux d'intérêt non courant qui résultait dans une valeur réelle plus basse des dettes financières par rapport à 2016 d'un produit financier de 124,9 million €. En 2016 il y avait une diminution des taux d'intérêt non courant qui résultait dans une valeur réelle plus haute des dettes financières par rapport à 2015 d'une charge financière de 88,1 million €.

Note 28

Charges d'impôt sur le résultat global

Les tableaux ci-dessous présentent une réconciliation entre les (charges) / les produits d'impôts sur le résultat réalisé et non-réalisé avant impôts (et sans la part du Groupe dans les participations mises en équivalence) au taux d'imposition statutaire belge et les (charges) / les produits d'impôts sur le résultat réalisé et non-réalisé au 31 décembre 2017 et 2016 au taux effectif d'imposition.

28.1 Taux effectif d'imposition

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat avant impôts (sans les participations mises en équivalence)	143.666.012,26	-42.058.537,82
Impôts sur le résultat	1.313.665,34	614.006,79
Taux effectif d'imposition	0,91%	-1,46%

28.2 Réconciliation entre le taux effectif d'imposition et le taux d'imposition d'application

	31/12/2017	31/12/2016
Taux d'imposition d'application	33,99%	33,99%
Résultat avant impôts (sans les participations mises en équivalence)	143.666.012,26	-42.058.537,82
Impôts sur le résultat (sur base du taux d'imposition d'application)	48.832.077,57	-14.295.697,01
Revenus d'Infrabel non taxables	-47.278.186,82	14.952.968,42
Différences permanentes	-247.865,92	1.185.654,65
Effet des dépenses non admises	691.951,90	660.938,13
Effet des déductions fiscales	-418.698,18	-111.996,94
Utilisation des pertes fiscales	-240.624,75	0,00
Correction pour provision de restructuration	0,00	-1.604.615,81
Ajustements divers	-24.988,46	-173.244,66
Impôts sur le résultat	1.313.665,34	614.006,79

Infrabel SA de droit public est exemptée des impôts sur le revenu (CIR art. 220 – art. 180).

28.3 Impôts sur les bénéfices compris dans le résultat réalisé et non-réalisé

	31/12/2017	31/12/2016
Impôts sur la période imposable	-1.313.665,16	-614.006,79
Impôts différés	-128.743,05	-6.440,40
Total des impôts sur le résultat	-1.442.408,21	-620.447,19

Note 29

Actifs et passifs éventuels

Les passifs éventuels du Groupe au 31 décembre 2017 s'élèvent à 15.390.537,37€ (2016 : 4.060.771,20 €). Ce montant représente les litiges juridiques intentés contre le Groupe Infrabel pour lesquels le Groupe estime la probabilité de sortie de ressources faible.

Les actifs éventuels du Groupe au 31 décembre 2017 s'élèvent à 47.757.855,58€ (2016 : 56.272.911,42 €).

Note 30

Opérations de financement alternatif

Dans le cadre de la réforme du SNCB Groupe, le Groupe a repris des transactions de location transfrontalières qui ont été conclues dans le passé (actifs loués à un Trust et ensuite immédiatement reloués au SNCB Groupe ayant pour objectif de réaliser un avantage financier partagé avec le Trust). L'actif immobilisé sous-jacent concerne de l'infrastructure ferroviaire (lignes à haute vitesse).

Les transactions comportent quelques restrictions quant à l'utilisation des actifs sous-jacents (par exemple : pas de ventes, pas de sous-location sans l'approbation préalable du Trust).

En fonction du type de transaction, le Groupe a plusieurs options à la fin de la durée initiale de base du contrat y compris:

- l'exercice de l'option d'achat ;
- le retour de l'actif au Trust, qui l'utilisera pour son propre compte ;
- le retour de l'actif au Trust pour qui le Groupe agira comme agent de vente pour l'actif;
- l'extension du contrat par une location ou un contrat de service au-delà de la durée initiale de base du contrat; ou
- la recherche d'une tierce partie qui assumera les obligations restantes envers le Trust par le biais d'une location ou d'un contrat de service.

Ces opérations, appelées « transactions de financement alternatif », sont reprises selon leur réalité économique, conformément aux dispositions de SIC 27, ce qui signifie, en résumé, qu'il faut procéder, sur le plan comptable, comme si ces transactions n'ont jamais eu lieu.

Le Groupe Infrabel a donc inscrit les immobilisations corporelles à son bilan et n'a reconnu ni bénéfice ni perte sur la vente au Trust.

Les comptes d'investissements (investissement d'une portion des fonds issus de la vente ou de la location principale) et les obligations de paiement envers le Trust (sur la durée du contrat, option de rachat comprise) sont repris au bilan. Les comptes d'investissements et les obligations de paiement envers le Trust sont reconnus en appliquant la norme IAS 39 dans les rubriques « Autres actifs financiers » (note 13) et « Dettes financières » (note 21).

Pour certaines transactions, le Groupe a eu recours à des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêts et de change. Dans ce cas, le Groupe a utilisé l'option « juste valeur par le biais du compte de résultats » prévue par IAS 39 pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers. L'utilisation d'instruments dérivés est présentée à la note 12. L'analyse de la gestion des risques liés à l'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers liés aux financements alternatifs, est présentée à la note 4.

Pour éviter un « accounting mismatch », le Groupe a choisi de comptabiliser à leur juste valeur tous les éléments financiers relatifs à ces transactions. Cela signifie que tant les autres actifs financiers, les passifs financiers et les instruments dérivés liés à ces transactions sont pointés à leur juste valeur par le résultat net.

Note 31

Partenariat Public-Privé

À la demande de l'actionnaire principal, Infrabel a conclu 2 contrats de Partenariat Public-Privé (PPP) : le PPP Diabolo (closing le 28 septembre 2007 – montant de l'investissement : 290 Mio €) et le PPP Liefkenshoek Rail Link (closing le 5 novembre 2008 – montant de l'investissement : 690 Mio €).

PPP Diabolo :

Ce PPP porte sur l'infrastructure ferroviaire qui relie la gare de Brussels Airport à la ligne ferroviaire L26N, qui se trouve sur la berme centrale de l'E19 (entre Malines et Bruxelles). La concession court jusqu'au 8 juin 2047 et comprend une partie de la gare de Brussels Airport, ainsi que deux pertuis de tunnel percés, techniques ferroviaires spécifiques comprises (voies, caténaires, signalisation, ...).

Le partenaire privé supporte le risque de la construction et le risque de la demande. Aussi reçoit-il – conformément à la législation Diabolo du 30 avril 2007 –, outre une contribution du gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire et des entreprises ferroviaires qui desservent la gare de Brussels Airport, une contribution des voyageurs (le supplément Diabolo).

L'obligation d'Infrabel à l'égard du partenaire privé, qui conserve entièrement le droit d'utilisation de cette infrastructure ferroviaire, a été actée sur le plan comptable comme une autre dette. Cette obligation est contrebalancée par une créance d'Infrabel vis-à-vis de l'État belge, qui couvre entièrement le paiement de cette contribution.

PPP Liefkenshoek Rail Link :

Ce PPP porte sur l'infrastructure ferroviaire du port d'Anvers, qui relie la rive gauche (port du Pays de Waes) à la rive droite (gare de triage d'Anvers-Nord). La convention de promotion court jusqu'au 21 janvier 2051 et comprend l'assiette complète du tracé (16,2 km), y compris le tunnel ferroviaire rénové de Beveren (1,2 km) et les tunnels Antigone (deux pertuis de tunnel percés, de 6 km de long chacun). Le PPP se limite au génie civil du tracé, ainsi qu'au système automatisé d'évacuation des fumées & de la chaleur, et d'extinction à mousse. Les techniques ferroviaires classiques (voies, caténaires, signalisation, ...) ne font donc pas partie de ce PPP.

Le partenaire privé supporte le risque de la construction et le risque de la disponibilité. Il reçoit, à cet égard, une redevance de disponibilité.

Les actifs liés au PPP Liefkenshoek Rail Link sont actés comme des actifs en propriété, car Infrabel est le propriétaire juridique. Les passifs qui y sont liés, présentent les caractéristiques d'une dette de location-financement et ont donc été comptabilisés en tant que tels.

Note 32

Droits et engagements

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est de 1.157.158.729,75€ (2016: 1.063.092.290,13 €).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de services est de 304.128.027,39€ (2016: 291.562.675,57€).

Les garanties personnelles constituées par le Groupe pour le compte de tiers s'élèvent à 47.896.894,66€ (2016: 51.655.473,32€).

Les lignes de crédit accordées par des tiers au Groupe sont de 10.000.000,00 € au 31 décembre 2017 (2016: 27.772.854,18€).

Les garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe s'élèvent à 321.704.740,39€ (2016: 349.101.247,43€) et concernent surtout des cautionnements pour des entrepreneurs et des garanties sur actifs nécessaire pour savoir réaliser l'objet social.

Les garanties réelles constituées par le Groupe sur avoirs propres sont de 171.271.416,07€ (2016: 175.103.365,28€).

Les engagements en matière de loyers minimaux futurs, exigibles en vertu des contrats de locations simples non-résiliables, sont de 226,9 millions € au 31 décembre 2017 (2016: 190,9 millions €), dont 31,9 millions € à un an au plus, 128,8 millions € à plus d'un an et 5 ans au plus, et 66,2 millions € à plus de 5 ans.

Note 33

Informations relatives aux parties liées

33.1 Sociétés consolidées

La liste des filiales et des entreprises mises en équivalence, figure à la note 5.

33.2 Relations avec l'Etat

33.2.1 Liens de participation

L'Etat belge est l'actionnaire ultime et principal d'Infrabel SA de droit public.

33.2.2 Contrat de gestion

L'Etat a conclu avec Infrabel un contrat de gestion portant sur la période 1 janvier 2008 – 31 décembre 2012, de droit prolongé jusqu'à ce qu'un nouveau contrat de gestion entre en vigueur.

Le Groupe Infrabel constitue un élément essentiel du système des transports en Belgique dans son rôle de gestionnaire belge de l'infrastructure ferroviaire.

Le législateur a fixé **les missions de service public** d'Infrabel comme suit:

1. l'acquisition, le projet, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire;
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure;
3. la fourniture aux entreprises ferroviaires des services définis par la loi;
4. l'attribution de la capacité de l'infrastructure ferroviaire disponible;
5. la tarification, la facturation et la perception des redevances d'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et des services visés au point 3.

Le contrat de gestion ne se limite pas à la définition des missions de service public. On y retrouve également les tâches à assurer afin d'accomplir ces missions.

Pour permettre à Infrabel d'effectuer les missions de service public qui lui sont dévolues en vertu du contrat de gestion, celui-ci reçoit des subsides de l'Etat fédéral, et dans une moindre mesure, des entités fédérées (Régions) dans le cadre de certains projets spécifiques. Pour plus d'informations, nous nous référons à la note 24 – Subsides.

33.2.3 Services aux administrations

Le Groupe fournit des services, en outre des services de télécommunication, des travaux d'infrastructure et d'entretien, à l'Etat belge et à différentes administrations de l'Etat belge. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs.

33.3 Relations avec les principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres du Comité de Direction d'Infrabel SA de droit public sont considérés comme les principaux dirigeants du Groupe.

Le montant total des rémunérations brutes aux administrateurs et aux membres du Comité de Direction s'élevait à 1.289.290,46 EUR en 2017 et à 1.207.241,25 EUR en 2016.

La rémunération des principaux dirigeants est seulement composée de salaires et d'avantages à court terme. En 2017 et 2016, il n'y a pas eu de paiement d'indemnité de cessation d'emploi, d'avantages postérieurs à l'emploi, ni d'avantages à long-terme.

Nous nous référons au chapitre Corporate governance et au rapport de rémunération dans le rapport annuel statutaire d'Infrabel pour plus d'informations concernant les administrateurs et les membres du Comité de Direction, les règles de fonctionnement et la politique de rémunération dans le Groupe.

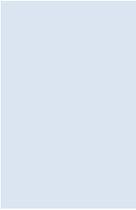
Note 34

Honoraires du commissaire

Le Groupe Infrabel a pris en charge en 2017 un montant de 381.776,45 € (2016 : 335.238,00€) relatif à des missions d'attestation par les réviseurs d'entreprise du Groupe dans le cadre de leurs mandats de commissaires. Les frais relatifs à des missions de conseils fiscaux s'élevaient en 2017 à 32.630,00 € (2016 : 33.100,00 €). D'autres missions d'audit attribuées aux commissaires s'élevaient en 2017 à 7.000,00 € (2016 : 39.102,32€).

Ces honoraires sont détaillés comme suit:

	31/12/2017	31/12/2016
Missions d'attestation	381.776,45	335.238,00
Missions de conseils fiscaux	32.630,00	33.100,00
Autre missions	7.000,00	39.102,32
Honoraires du commissaire	421.406,45	407.440,32



Note 35

Événements postérieurs à la clôture

Le plan d'investissement non courant 2017-2020 et le plan d'investissement stratégique non courant 2018-2031 d'Infrabel ont été acceptés au conseil des ministres le 2 février 2018.



INFRABEL SA DE DROIT PUBLIC

**Rapport du Collège des commissaires
à l'assemblée générale
de la société pour l'exercice
clos le 31 décembre 2017
(Comptes consolidés)**



Rapport des réviseurs d'entreprises membres du Collège des commissaires (ci-après «le Collège des Commissaires») à l'assemblée générale de la société Infrabel SA de Droit Public pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (Comptes consolidés)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de la société Infrabel SA de Droit Public (« la société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes consolidés ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires de communication incombant au Collège des commissaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 17 mai 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la société Infrabel SA de Droit Public pour la première fois cette année.

Rapport sur l'audit des comptes consolidés ***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2017, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à 22.000.458.625,23 EUR et dont l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global se solde par un bénéfice de l'exercice de 142.882.055,10 EUR.

À notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, et du référentiel spécifique à la société, tel que repris dans la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques, ainsi que la réglementation spécifique aux sociétés ferroviaires. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Collège des commissaires relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du Collège des Commissaires relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des

éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires de communication incombant au Collège des commissaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Responsabilités du Collège des Commissaires

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.



Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, à savoir :

- Données financières (pages 35 à 39)
- Corporate Governance (page 34)

comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Mentions relatives à l'indépendance

Nos cabinets de révision et nos réseaux n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et nos cabinets de révision sont restés indépendant vis-à-vis de la société au cours de leur mandat.

Zaventem, le 26 avril 2018

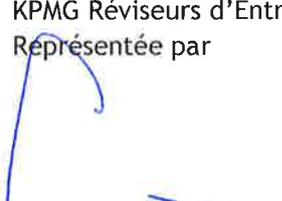
Le Collège des Commissaires

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL
Représentée par



Felix Fank
Réviseur d'Entreprises

KPMG Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL
Représentée par



Erik Clinck
Réviseur d'Entreprises